

SAHARA INFO

Bulletin
de l'Association
des
Amis
de la République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

Octobre - Décembre 1995

Numéro 94 - 15 F.

Sommaire

9 ^{ème} congrès	p. 4
Mission scientifique	p. 9
Droits de l'homme	p. 14
Tour de France des enfants	p. 19
Actualité caravane	p. 22
Dernières parutions	p. 23
Assemblée générale	p. 25

المؤتمر الشعبي العام التاسع للجمعية الشعبية لتحرير الساقية الحمراء ووادي الذهب

9^o congreso del F. Polisario

يونيو 1995

الاستقلال، الاستقلال؛ سلما او بالقتال.

INDEPENDENCIA POR VIA PACIFICA
O ARMADA:

مؤتمر الشهيد:
الشيخ البشير حمادي

CONGRESO DEL MARTIR
CHEIJ BACHIR HAMADI

nouvelles du SAHARA

13/01/1995 Résolution du Conseil de Sécurité

Un mois après le rapport du Secrétaire général de l'ONU, le Conseil a pris position sur ce rapport sous la forme d'une résolution, acceptée à l'unanimité des quinze membres. Le Conseil "réitère qu'il est résolu à ce que soit tenu, sans plus tarder, un référendum libre, régulier et impartial d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, conformément au plan de règlement". Il approuve l'élargissement ainsi que le calendrier de la MINURSO.

17/01/1995 Le processus d'identification a été interrompu pendant quatre jours par décision des chefs de tribu, qui ont voulu marquer leur solidarité avec le cheikh Hammadi ould Daye, disparu depuis un mois. Ce notable sahraoui, habitant à El Ayoune au Sahara Occidental occupé, aurait dû se rendre en décembre dans les camps de réfugiés pour procéder à l'identification des membres de sa tribu. Il en a été empêché par les autorités marocaines. Le 21 janvier, le Représentant spécial adjoint M. Erik Jensen a pu apporter la preuve que le cheikh Hammadi était vivant et qu'il pourra prochainement reprendre son travail. L'identification a été interrompue début février à Boujdour, le Maroc exigeant le retrait des drapeaux onusiens du bâtiment dans lequel se déroulent les formalités d'identification. Selon le Polisario, le processus aurait repris après quelques jours, le Maroc ayant accepté la présence des symboles de l'ONU.

25/01/1995 Dans une déposition faite le 25 janvier 1995 devant une sous-commission de la Chambre des Représentants du Congrès des Etats-Unis enquêtant sur les activités de l'ONU, l'ambassadeur Frank Ruddy, vice-président de la Commission d'identification de la MINURSO, a fait état des graves erreurs et irrégularités tolérées par l'ONU dans la mise en oeuvre du plan de paix.

30/01/1995 Résolution de l'Assemblée paritaire ACP-UE

Réunie à Dakar, l'Assemblée paritaire des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec l'Union Européenne, demande que le Maroc et le Polisario entreprennent des négociations directes et que la MINURSO fasse lever les interdictions d'accès au Sahara Occidental.

9/02/1995 Dans une déclaration à la presse faite à Genève, le ministre algérien des affaires étrangères, M. S. Dembri, a critiqué "la mauvaise volonté" du Maroc, qui "refuse de s'asseoir avec les Sahraouis pour discuter de tous les éléments du plan de paix".

10/02/1995 Assistance militaire des USA au Maroc

Les Etats-Unis ont octroyé au Maroc, en 1994, une assistance militaire "indirecte" de \$ 270 millions.

27/02/1995 Dans une lettre adressée au président de la Commission d'identification, Bachir Sayed, responsable sahraoui pour le référendum, dénonce l'arrivée à Smara de milliers de citoyens marocains, pour prendre part au processus d'identification.

5/03/1995 Chris Hedges, envoyé spécial à El

Ayoun, publie "Morocco is accused of interfering in affairs of a smaller desert neighbor" dans "The New York Times", et le lendemain dans "The International Herald Tribune" "Morocco meddling in Sahara, UN says". Interrogé, l'ambassadeur Ruddy répète ses accusations contre la MINURSO, devenue selon lui "un instrument du gouvernement marocain".

Dans une lettre au "The New York Times" publiée pendant la visite de Hassan II aux USA, le porte-parole du secrétaire général des Nations-Unies dément les déclarations de F. Ruddy.

7-19/03/1995 Après son voyage aux Etats-Unis fin janvier-début février de cette année, Mohamed Abdelaziz se rend en Belgique et au Parlement européen "pour demander à tous (ses) interlocuteurs de sauver le plan de paix". Le président sahraoui est reçu par le président du Parlement européen.

16/03/1995 Le Parlement européen pour une mission d'information sur place

Dans une résolution, le Parlement européen demande au Maroc de mettre un terme à ses manœuvres dilatoires, qui visent à freiner l'application du plan de paix, d'engager des négociations directes avec le Front Polisario et de ne plus interdire l'accès du Sahara Occidental aux observateurs étrangers.

17/03/1995 Visite de Hassan II à Washington

30/03/1995 Rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies

Boutros-Ghali fait à nouveau le bilan des activités des derniers trois mois : sept centres d'identification fonctionnent aujourd'hui. Plus de 21 300 personnes ont été identifiées à la mi-mars. Le rapport traite aussi d'autres aspects du plan de paix comme la présence militaire marocaine et sahraouie, la nomination d'un juriste, les prisonniers de guerre et le rapatriement des votants.

5/04/1995 ONU et Frank Ruddy

Dans une lettre adressée au New York Times le 10.03, en réponse à un article du 5.03, le porte-parole de Boutros-Ghali déclare que les Nations-Unies n'ont pas perdu le contrôle du processus d'identification, celui-ci est lent mais consciencieux. Dans le Washington Post du 15.04, Julia Preston révèle que le Conseil de Sécurité, sur proposition de l'Argentin Cardenas, a l'intention d'envoyer sa propre commission pour enquêter sur "cette opération qui dure depuis 4 ans et qui coûte 40 millions de \$ par an". L'ambassadeur d'Argentine affirme que la MINURSO "est complètement enlisée et que tous les rapports de l'ONU sont d'énormes blagues". Pour la journaliste, les déclarations de Ruddy sont crédibles. Il en va de même pour le Congrès US qui en conséquence a diminué de 14,5 millions de \$ sa participation au budget de la MINURSO.

11/04/1995 Accord de pêche entre l'UE et le Maroc. Les négociations sur un renouvellement de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc, qui expire le 30.04 et qui inclut les eaux territoriales sahraouies, ont repris à Rabat. Le Front Polisario avertit le 10.04 que "le Maroc essaiera d'arracher à l'Europe communautaire une position politique qui accrédite son occupation illégale d'une partie du Sahara Occidental" et "qu'il demeure interdit de convenir avec le Maroc de l'exploitation des ressources naturelles dans les eaux qui ne relèvent pas des droits de l'Etat marocain".

12/04/1995 Prenant connaissance du dernier rapport du Secrétaire général, le Conseil de sécurité se félicite de l'accélération de l'identification des votants, qui doit se poursuivre au rythme de 25 000 personnes par mois. Le Conseil s'inquiète de la lenteur des progrès accomplis en ce qui concerne les autres éléments du plan..

12/04/1995 Le Professeur Monod, 93 ans, un des plus importants naturalistes de ce siècle, a rendu compte, lors d'une conférence de presse au siège de la Fondation France-Libertés, d'une mission scientifique effectuée du 15 au 30 mars, dans les territoires libérés du Sahara Occidental et dans les campements de réfugiés.

11/12/05/1995 Manifestations pacifiques à Laayoune (Sahara occidental occupé).

19/05/1995 Rapport du secrétaire général.

En ce qui concerne l'identification, le rapport indique que le huitième centre s'est ouvert le 3/04 dans le camp de Dakhla, 180 km au sud de Tindouf. Chaque centre identifie environ 150 personnes par jour. En ce moment, 40 000 personnes ont été identifiées, 45% des candidats des camps de réfugiés (29 000 demandes) et 30% de ceux des zones occupées (82 000 demandes).

Il demande au Conseil de prolonger le mandat de la MINURSO de 4 mois. Celui-ci prend une décision différente en ne prolongeant le mandat que jusqu'au 30 juin, attendant pour se prononcer le résultat d'une mission qu'il décide d'envoyer immédiatement sur place. Elle se compose de six ambassadeurs, membres du Conseil, sous la présidence de l'ambassadeur du Botswana L. J. Legwaila. Il s'agit des représentants de l'Argentine, de la France, du Honduras, du sultanat d'Oman et des Etats-Unis.

21/06/1995 Rapport de la mission du Conseil de Sécurité

La mission constate "un risque réel que le processus d'identification se prolonge au-delà de la période prévue et que le référendum n'ait pas lieu en janvier 1996". Elle demande au gouvernement marocain de "procéder à une première vérification de l'identité des 100 000 personnes qui demandent à voter et ne résident pas à l'heure actuelle dans le territoire. (Il s'agit des formulaires remis par le Maroc en dernière minute, qui n'ont jamais été pris en compte lors de l'établissement du calendrier d'identification du secrétaire général. Celui-ci, en effet, dans son dernier rapport, parle de 110 686 demandes émanant de personnes vivant sur place, ignorant les autres 124 704 demandes.

21/06/1995 Huit personnes, des étudiants âgés de 18 à 21 ans, ont été traduits devant un tribunal militaire de Rabat et reconnus coupables d'atteinte à la sécurité extérieure de l'état. Le tribunal a prononcé quatre condamnations à 20 ans de prison, deux à 17 ans et deux autres à 15 ans.

23/06/1995 S'appuyant sur, d'une part la condamnation de huit jeunes sahraouis, d'autre part l'exigence marocaine, acceptée par la mission et avalisée le 30/06 par le Conseil de sécurité, d'imposer 100 000 électeurs marocains supplémentaires, le président sahraoui décide la suspension provisoire de la participation sahraouie au processus d'identification.

24/06/1995 En visite à Rabat, M. Solanas, ministre des affaires étrangères espagnol, a estimé que la décision sahraouie "n'était pas une bonne décision". Il a aussi exclu une médiation de l'Espagne entre le Maroc et le Polisario, "à moins que le secrétaire général de l'ONU ne le demande".

26/06/1995 "Le Maroc ne peut plus accepter qu'une minorité" - selon le Maroc le Polisario ne représente "qu'une simple minorité de la population sahraouie" impose sa loi à une opération de l'ONU", déclare le premier ministre marocain dans une lettre au président du Conseil de Sécurité. Le même jour, Erik Jensen, le représentant spécial adjoint, rencontre Basri,

(Suite page 29)

Éditorial

LE Le 9ème Congrès du Polisario qui s'est tenu à la fin du mois d'août dernier a été pour chaque militant de la cause sahraouie, une leçon que je vous invite à méditer. En effet, le peuple sahraoui traverse actuellement une période très difficile, en raison de l'opposition de plus en plus affirmée du Maroc, à la mise en place d'un référendum libre et équitable. Les espoirs nés en 1991, lorsque la communauté internationale a décidé du référendum, se sont estompés. Et pourtant, le Front Polisario et les gouvernements de la RASD continuent de mettre en place un Etat dont la qualité tranche nettement en regard de certains Etats africains. Les institutions sur lesquelles se fonde l'Etat Sahraoui, reposent sur les droits fondamentaux du citoyen et offrent un exemple qui renforce la volonté de chaque citoyen de participer à la lutte pour l'autodétermination.

Mais les difficultés demeurent et elles sont lourdes. Cependant, nous avons constaté que malgré cette situation complexe, notre association s'est renforcée en nombre et en qualité. A l'intérieur de celle-ci, les discussions sont franches et animées. Il me semble utile, dans ces conditions, de rappeler à chacun quels sont les moyens qui peuvent être utilisés dans notre pays. Chaque militant peut écrire et faire écrire à son Maire, à son Conseiller général, à son Conseiller régional, à son Député, à son Sénateur, en lui adressant un dossier d'information. Chaque élu qui prend position ou s'intéresse à la question du Sahara occidental, est utile pour influencer l'action de notre gouvernement, en vue d'une paix juste au Sahara Occidental.

Nous avons engagé par ailleurs, une action très importante pour demander la libération des sahraouis prisonniers ou disparus. Plus de 400 lettres sont adressées chaque mois à des responsables politiques pour attirer leur attention sur le cas des prisonniers ou disparus. Il faut encore faire plus et notre association fournira des modèles de lettres et de cartes à tous ceux qui le demanderont.

Des réunions peuvent être organisées avec le représentant sahraoui en France et avec des membres de notre association, pour populariser la cause sahraouie. Celles qui ont été organisées ont toutes été très positives.

Enfin, il ne faut pas oublier les besoins de nos amis sahraouis sur le plan humanitaire. Des quêtes en argent, mais surtout en matériel, sont organisées afin que leur produit puisse être acheminé dans les camps sahraouis, au moyen d'une caravane.

Soyez donc offensifs, même si les résultats sont quelquefois modestes, le soutien, de quelque ordre qu'il soit, marque la volonté de voir vivre l'Etat Sahraoui.

En dépit des difficultés, la cause de l'autodétermination finira inévitablement par l'emporter.

Francis JACOB
Président de l'Association des Amis de la RASD

Post-Scriptum :

Nous venons d'apprendre que le roi du Maroc confirmait sa présence à El Aioun le 6 novembre pour fêter avec faste les 20 ans de la Marche Verte. Cette initiative est une insulte au Plan de Paix et donc à l'ONU, que la France membre du Conseil de Sécurité ne devrait en aucun cas tolérer.

9ème Congrès du Front Polisario

RAPPORT MORAL du Secrétaire. Général.

extraits

Août 1995

LE neuvième congrès, instance suprême de notre organisation nationale, dont l'importance n'échappe à personne, se tient aujourd'hui, après 22 années de combat, de souffrances et de sacrifices, dans un contexte particulier qui appelle une réflexion approfondie, des décisions mûries pour renforcer notre expérience politique, démocratique et impulser ainsi notre lutte de la libération nationale.

Les agissements du Maroc ont fragilisé le plan de règlement et rendu aléatoire sa mise en application normale, comme il a été prévu lors de la tenue du huitième congrès. Des ajustements et des rectifications se sont avérées alors nécessaires, dans un contexte suffisamment difficile : il fallait préserver les acquis et se préparer à toutes les éventualités, pour ce faire renforcer la vigilance et la mobilisation générale. La situation se caractérisait alors par :

1- Avec la cessation des activités militaires sur le front, pour la première fois, notre Organisation s'est trouvée confrontée à une situation insolite, complexe sur plusieurs fronts à la fois. Il s'agit de gérer une situation de "ni guerre, ni paix", en présence d'un plan de règlement dont la mise en application piétine et qui perdure déjà depuis quatre ans. Une situation qui, tout en étant "transitoire", s'est inscrite dans la durée ...

2- Cependant, l'organisation a entrepris des efforts soutenus pour améliorer les conditions socio-économiques du peuple dans un milieu naturel hostile, renforcer le front intérieur et la cohésion nationale. La solidarité internationale et l'aide matérielle en provenance de l'extérieur ont permis d'améliorer sensiblement la situation de populations affrontant l'exil et les aléas climatiques. Des efforts ont été consacrés à l'armée de libération sahraouie et au développement de sa capacité de combat. Parallèlement, d'importantes activités politiques et culturelles ont été menées : la conférence politique de Mheiris, les festivités du vingtième anniversaire du Front Polisario, les congrès populaires de base, les festivals de la jeunesse, les congrès des organisations de masse ...

3- La phase de transformation que subit la société sahraouie : une croissance démographique élevée, le développement de l'enseignement et de l'éducation en général ... tout ceci dans un contexte d'exil a engendré une situation socio-économique chaque fois plus complexe, et qui requiert une meilleure programmation, une gestion de plus en plus rationnelle et des cadres qualifiés, pour que l'équation lutte de libération et édification des structures de l'Etat sahraoui puisse se développer harmonieusement.

4- Le développement des luttes de nos populations dans les zones occupées, depuis le huitième congrès, est un facteur positif qui ébranle l'ennemi et renforce la confiance de notre peuple dans sa résistance. La répression, les arrestations arbitraires, l'Etat de siège auquel sont soumises les villes des territoires occupés n'ont pu entamer la volonté de cette population. Cette nouvelle donne, quotidiennement perceptible, a brouillé les cartes de l'ennemi, fait échouer certains de ses calculs et démenti ses pronostics.

5- Une situation internationale et régionale marquée par une instabilité chronique. La fin de guerre froide s'est traduite par des bouleversements dans plusieurs pays du monde, les conflits à caractère ethnique ou civil ont fait leur apparition. Plusieurs pays du monde se sont enfoncés dans la crise. L'ONU est sollicitée partout, ce qui limite ses moyens d'engagement. Le Maroc à la faveur d'une conjoncture régionale fluctuante cherche à gagner du temps et profiter au maximum du cessez-le-feu pour renforcer le fait accompli.

Le bilan de ces quatre années écoulées peut être évoqué succinctement comme suit :

I - Politico-organisationnel :

. Le Secrétariat National du Front Polisario a tenu avec régularité, en tant qu'instance dirigeante, ses réunions d'évaluation et de travail, et œuvré pour la mise en application des résolutions du huitième congrès. Ainsi, six sessions ordinaires et plusieurs réunions extraordinaires consacrées à des thèmes spécifiques ou urgents ont pu être tenues.

. La redynamisation du travail du gouvernement en tant qu'organe exécutif du Secrétariat National, pour la concrétisation et l'application des politiques générales à travers l'élaboration de programmes annuels, le suivi sectoriel et l'amélioration des modes de fonctionnement.

. Un effort important a été accordé à l'appareil politique : intégration de cadres jeunes et compétents, séminaires tous les six mois des commissaires et responsables politiques pour revoir les méthodes de travail et proposer de nouveaux programmes, sur la base d'une évaluation critique et de l'apport des différentes sections de l'Organisation.

. Des périodes de recyclage et des stages pour le personnel administratif et notamment les présidents de daïras ont été organisés. Par ailleurs, une école pour la formation des cadres moyens a été ouverte et des efforts ont été consentis pour l'amélioration de la gestion et du contrôle.

. Un travail appréciable a été enregistré au niveau des organisations de jeunesse, des femmes et des travailleurs sur le plan intérieur (mobilisation, campagne de solidarité, programmes pour les jeunes scolarisés etc...) mais également au niveau extérieur pour le développement de la solidarité avec notre peuple.

. Des efforts ont été consentis en direction du monde rural et de la communauté sahraouie vivant à l'étranger, pour la souder aux autres composantes du peuple sahraoui et partant renforcer l'attachement de tous à la cause nationale.

. Un intérêt continu pour la jeunesse et son intégration dans la dynamique sociale et politique, à travers l'implication des forces juvéniles dans des actions à caractère national a

9ème Congrès du Front Polisario

aussi été enregistré. Participation aux programmes d'alphabétisation des populations (festivals de jeunesse, conférences pour étudiants ...) Une attention particulière a été accordée aux enfants avec la création du mouvement boy-scouts, colonie de vacances etc...

. Un intérêt tout particulier pour les zones occupées et les luttes qui s'y déroulent, ce qui a donné vigueur et vitalité à la résistance de notre peuple. De l'insurrection de Assa, Smara, El Aioun en septembre 1992 jusqu'aux manifestations toutes récentes de mai 1995, autant de preuves qui démentent la propagande éhontée de l'occupant.

. Des efforts appréciables en matière d'information ont été accomplis à la fois pour éclairer et informer l'opinion nationale et surtout envers les populations des zones occupées, pour rompre l'isolement où tente de les confiner le régime marocain, qui les soumet à la désinformation et à l'intox. Des moyens humains et matériels ont été alloués à la radio nationale pour lui permettre de s'acquitter de sa mission.

. Le système judiciaire a lui aussi connu une évolution importante. Les réunions du conseil suprême juridique dans des sessions régulières, ont permis de résoudre un certain nombre de cas complexes et de litiges.

II - Socio-économique :

. L'organisation s'est efforcée de répondre aux besoins de la population. Comme elle a encouragé une politique d'autosuffisance dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la production artisanale... une attention particulière a été accordée aux personnes âgées et aux handicapés. Une politique soutenue en matière d'éducation a été suivie. De nos jours, le chiffre des scolarisés a plus que doublé, de nombreuses écoles ont été construites, plusieurs autres ont été réfectionnées, nous avons assisté à la sortie de plusieurs promotions d'enseignants, d'éducateurs, de professeurs. La question épineuse du livre scolaire a trouvé enfin sa solution ... Le système d'éducation a connu une meilleure réglementation.

. Une politique systématique de prévention a prévalu dans le domaine de la santé. Une amélioration constante des conditions de santé a été opérée au niveau de la société : ouverture d'une nouvelle unité chirurgicale, l'aménagement des hôpitaux régionaux et l'amélioration de leurs capacités pour les rendre plus performants, la sortie de promotions de cadres, de médecins, de techniciens et d'infirmiers. La visite d'équipes médicales de l'extérieur a été d'un apport appréciable au système sanitaire. Ces performances ne peuvent cependant occulter certaines défaillances toujours dans le domaine de la santé, et singulièrement les difficultés qui se produisent périodiquement dans le domaine de l'approvisionnement en médicaments.

III- Militaire :

. Le Front Polisario a respecté le cessez-le-feu décrété le 6 septembre 1991 par les Nations-Unies dans le territoire. Il a depuis le premier jour, comme gage de sa volonté d'aider à l'application du plan de règlement de l'ONU, coopéré pleinement avec les observateurs militaires de la MINURSO, alors que le Maroc continue ses violations du cessez-le-feu et procède au renforcement de ses positions militaires.

. Parallèlement, des efforts ont été consentis pour répondre aux besoins humains et matériels de l'armée sahraouie, tout en accordant une priorité à la condition du combattant de la liberté. De nouvelles unités, composées en majorité de jeunes diplômés, ont intégré les différents secteurs opérationnels de l'armée. Les structures d'encadrement de celle-ci ont bénéficié d'une attention particulière.

IV- Diplomatique et plan de paix :

a) Activité diplomatique

Après le huitième congrès, le Maroc, à la faveur de changements intervenus sur le plan régional et leurs retombées sur le plan international, a engagé une campagne diplomatique visant nos acquis. Il nous fallait donc, en premier lieu, préserver et défendre

ces acquis, que ce soit en Afrique, en Amérique latine ou en Europe. L'Etat sahraoui a pu bénéficier de nouvelles reconnaissances comme celles du Malawi et de la République d'Afrique du Sud.

- Le consensus sur la question sahraouie, problème de décolonisation, a été maintenu au niveau de l'ONU, l'OUA, du Mouvement des Non-alignés etc...

- La participation effective de la République Sahraouie à toutes les activités de l'OUA et la consolidation de la position de notre pays au sein de l'Organisation. Le renforcement des relations bilatérales avec les pays du continent, une coordination permanente avec l'OUA, dans le cadre de la mise en application du plan de règlement pour le Sahara Occidental.

- La constance de la position de soutien de l'Algérie au peuple sahraoui dans sa lutte pour ses droits nationaux, ainsi que le renforcement des relations avec la Mauritanie.

b) Le Plan de paix des Nations-Unies

On peut évoquer brièvement les importantes étapes de ce plan de règlement :

- Première étape

Elle est constituée par un début d'application : entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'établissement d'un calendrier pour le référendum etc...

Tout au long de cette période, le Front Polisario n'a épargné aucun effort pour le succès de l'opération : refus de répondre aux provocations militaires marocaines, respect scrupuleux de la cessation des hostilités, concours apprécié pour le déploiement sur le terrain des premiers contingents d'observateurs internationaux ... Par contre, le Maroc a engagé des opérations de ratissage pour faire obstacle au cessez-le-feu, a bloqué le matériel de la MINURSO pour retarder le déploiement de ses premiers éléments sur le terrain.

- Deuxième étape

Le Maroc exprime ouvertement son opposition au plan, tant que ses revendications relatives à l'élargissement de l'électorat ne sont pas satisfaites. L'ex-Secrétaire général de l'ONU, en promulguant en décembre 1991 de nouveaux critères d'éligibilité, a cédé devant le chantage marocain.

La période allant de décembre 1991 à la fin de l'année 1993 a été consacrée à l'interprétation des critères de Perez de Cuellar. Plutôt que d'essayer de trouver un compromis acceptable pour les deux parties, les efforts du représentant spécial ne visaient rien d'autre qu'amener la partie sahraouie à faire davantage de concessions pour satisfaire les exigences marocaines, visant à changer radicalement les données du plan de règlement des Nations-Unies.

Face à cette situation, le Front Polisario a mené une campagne d'explication pour défendre le plan initial accepté par les deux parties, contre les déviations de toutes sortes que tente de lui faire subir le gouvernement du Maroc.

Nous avons pu assister alors au rejet de l'option pour un référendum unilatéral ardemment souhaité par le Maroc et, par ailleurs, le Conseil de Sécurité dans sa résolution 809 du 2 mars 1993, a demandé au Secrétaire général de déployer de nouveaux efforts, en vue de résoudre les difficultés qui se sont accumulées devant la tenue du référendum.

Parallèlement, il faut rappeler les tentatives répétées de l'ONU à Genève, El Aioun et New-York pour réunir, autour d'une même table de négociation, le Maroc et le Front Polisario, lesquelles tentatives n'ont pu aboutir à cause du manque de volonté politique chez la partie marocaine.

- Troisième étape

Avec la résolution 907 du 29 mars 1994, le Conseil de sécurité a décidé de commencer l'opération d'identification, sur la base du "compromis" présenté par le Secrétaire général lors de sa visite

9ème Congrès du Front Polisario

dans la région. Le Conseil a également demandé au Secrétaire général de fournir de nouveaux efforts pour s'assurer de la coopération des deux parties.

Nonobstant nos réserves sur le dit "compromis", nous avons accepté de travailler avec la commission d'identification. Cependant, et dès le commencement de cette opération le 28 août 1994, le gouvernement marocain a entrepris de dresser des obstacles en s'opposant d'abord à la présence des observateurs de l'OUA, puis en inondant la commission d'identification de dizaines de milliers de demandes d'inscriptions émanant de personnes non sahraouies, ou en refusant encore la participation de certains cheikhs. Le Maroc a instauré un véritable Etat de siège, qui s'est traduit par la recrudescence de la répression à l'encontre des populations dans les villes occupées où l'accès aux centres d'identification n'est pas permis à tous les concernés... Les observateurs indépendants, la presse, ne sont pas autorisés à se rendre librement dans les zones occupées.

Devant les provocations marocaines répétées, la détérioration de la situation de nos compatriotes dans les zones occupées, qui subissent terreur et répression et paient un lourd tribut pour avoir osé braver la politique coloniale de l'occupant (comme en témoigne le procès de Salé à l'encontre de jeunes sahraouis) et en écho à cette situation on ne peut plus alarmante, le Front Polisario a décidé de suspendre momentanément sa participation aux travaux d'identification.

Certains pays membres du Conseil de sécurité sont intervenus auprès du gouvernement marocain pour le presser à revenir sur son procès inique des jeunes manifestants d'El Aioun et exiger de lui le respect des clauses du plan de paix. A la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 1002 et les sollicitations de pays amis, le Front Polisario a accepté de reprendre sa participation au processus. Il va continuer à soutenir les efforts et initiatives de l'ONU et de l'OUA, visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer librement et démocratiquement son droit à l'autodétermination. Avec la même détermination, il refusera toute tentative visant à porter atteinte au caractère libre, crédible et transparent du référendum consigné dans le plan de règlement. C'est dire que l'introduction dans les listes électorales de dizaines de milliers de marocains, la confiscation des libertés dans les territoires sont irrémédiablement rejetées et donc inacceptables.

Le Front Polisario saisit cette occasion pour réaffirmer sa volonté sincère d'engager avec le Maroc un dialogue direct et sérieux, pour aider à l'instauration d'un climat politique et psychologique à même d'aider à la levée des obstacles qui empêchent la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Un tel dialogue va porter nécessairement aussi sur la période post-référendaire.

Chers congressistes,

Autant nous continuons à insister sur la nécessité d'assurer la présence de tous les sahraouis convoqués dans les centres d'identification, pour mieux assurer le succès de cette opération cruciale et déterminante dans le résultat final du référendum, autant nous demandons à la commission d'identification de faire preuve de la plus grande rigueur dans le traitement des demandes de participation au référendum, en s'appuyant sur l'existence de preuves irréfutables et du témoignage concordant des chefs de tribus concernés.

Nous appelons toutes les forces nationales à rester vigilantes et mobilisées, pour parer à toutes les éventualités et options. Le retard observé dans la mise en application du plan, voire les tentatives marocaines de dévier celui-ci, tout en continuant à tirer avantage du cessez-le-feu, si elles ne sont pas contenues, et les pressions adéquates exercées sur le Maroc pour qu'il accepte un référendum, ainsi que les conditions de sa mise en pratique dans la liberté et la transparence, nous obligeront à reconsidérer notre position,

autrement dit à recourir de nouveau aux armes, pour défendre les droits nationaux de notre peuple.

En conclusion, nous ne pouvons que nous incliner devant la mémoire de nos valeureux martyrs tombés sur le champ d'honneur, pour la liberté et la dignité de notre peuple. Notre pensée va également aux prisonniers et détenus sahraouis qui crouissent dans les ténèbres des prisons marocaines à Agadir, Kenitra, Meguna, Casablanca, Rabat et El Aioun. Leurs résistances et sacrifices, leur défi à l'occupant confortent la marche de notre peuple.

Aussi, nous adressons un message de remerciement et de gratitude à tous les alliés et amis du peuple sahraoui, pour leur solidarité et leur soutien à notre cause. A ce propos, je voudrais saluer particulièrement l'Algérie, ses dirigeants, ses forces politiques, son peuple pour leur solidarité avec le peuple sahraoui, dans sa lutte pour la liberté et la paix.

Je souhaite plein succès aux travaux de notre neuvième congrès.

Merci

Mohamed Abdelaziz

Liste des membres élus au IX^{ème} congrès

- . MOHAMED ABDELAZIZ, Président de la RASD, Secrétaire Général du Front Polisario
- . MAHFOUD ALI BEIBA, MOHAMED LAMINE AHMED, BRAHIM GHALI, MOHAMED LAMINE BOUHALLI, AYOUB LEHBIB, BACHIR MUSTAPHA SAYED, ABDELKADER TALEB OUMAR, BOUCHRAYA HAMOUDI BEYOUN, MOHAMED SALEMED, M'HAMED KHADAD, LARABASS JOUMANI, SALEM LEBAIR, BRAHIM MOHAMED MAHMOUD, MOHAMED SIDATI, BOUKHARI AHMED, MANSOUR OMAR, ALIYEN HABIB KENTAWI, MOUSTAPHA SIDI EL BACHIR, WALAD MOUSSA, ABDALLAH LEHBIB, AHMED FALL MOHAMED YAHDIH, HAMMA SALAMA, MOHAMED LAMINE DADI, EL GHAZOUANI ALI ALLALI, HAFDALLA EL ABD. MOHAMED OBEID, SALMA MOUNAK, ABBA MOHAMED MOULOUD, SENIA AHMED MERHBA, CHEIBANI ABBAS, AHMED MOULAY ELI.

Gouvernement de la RASD, issu du 9^{ème} congrès.

- . Premier Ministre, M. Mahfoud Ali Beiba
- . Ministre de la Défense Nationale, M. Brahim Ghali
- . Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Melaine Sadik
- . Ministre de l'Intérieur, M. Salem Lebsir
- . Ministre de la Justice, M. Hamati Kabani
- . Ministre de l'Education et de l'Enseignement, M. Khalil Sidi M'Hamed
- . Ministre de l'Information, M. Khatri Adouh
- . Ministre de la Santé, M. Boulahi Sid
- . Ministre de la Culture, M. Mohamed Touhami
- . Ministre du Développement Economique et du Commerce, M. Bouchraya Beyoun
- . Ministre de l'Equipement et du Transport, M. Larabass Joumani
- . Ministre Conseiller auprès de la Présidence, M. Mohamed Salem Ould Salek
- . Ministre Conseiller auprès de la Présidence, M. Mohamed Sidati
- . Secrétaire Général de la Présidence, M. Daf Mohamed Fadel
- . Secrétaire Général du Gouvernement, M. Salek Baba Hassena

le 7 septembre 1995

9ème Congrès du Front Polisario

Association des Amis de la RASD Intervention au 9ème Congrès

extraits

C'EST un grand honneur pour l'Association des Amis de la RASD que je représente ici, et qui se trouve aux côtés du Peuple Sahraoui depuis 1975, d'être parmi vous aujourd'hui pour votre 9ème Congrès, en cette année très symbolique de 1995.

En effet, comment ne pas se souvenir d'il y a 20 ans. C'était donc en mai 1975 où la mission de l'ONU présente déjà à El Aioun, alors espagnole, reconnaissait l'importance du Front Polisario, considéré comme la force dominante dans la région.

L'histoire en a voulu autrement et le Peuple Sahraoui, à la place de l'application de son droit, a dû affronter la guerre, l'occupation et l'exil.

L'histoire est-elle plus favorable au Maroc, enfermé depuis 20 ans dans une logique chauvine et nationaliste, qui justifie tous les archaïsmes et tous les blocages politiques et sociaux ?

Le prix à payer par les peuples est toujours le plus lourd.

Quand on connaît un peu les campements sahraouis et la RASD, la différence, et c'est peu dire, saute aux yeux.

Depuis 20 ans s'y développe, et dans les conditions difficiles, insoupçonnables pour qui ne s'y est jamais rendu, un projet social et politique, qui marque tant votre différence avec bon nombre d'états du Tiers-Monde.

Education pour tous, lutte politique contre toutes les formes d'archaïsme qui peuvent nuire à l'unité du peuple, pragmatisme au quotidien capable de s'ajuster aux nécessités de chaque moment, place des femmes. Projet social et politique développé dans la durée, seule capable d'enraciner les choix et les évolutions, avec aujourd'hui largement présente une nouvelle génération qui a, à son tour, de nouveaux défis à relever.

Nous sommes très attentifs à l'actuel processus de paix mis en oeuvre depuis 1991 par les Nations-Unies et sa mission pour le Sahara Occidental, la MINURSO.

Comme vous, nous avons tant espéré en ce plan de paix et en l'organisation d'un référendum en janvier 1992.

Il faut malheureusement se rendre à l'évidence, le processus actuel d'identification subit les provocations, les manoeuvres dilatoires du Maroc. Ainsi, comment ne pas se scandaliser de l'arrestation et de la condamnation de ces six jeunes qui n'ont rien fait de plus, avec beaucoup d'autres, que d'exprimer des positions telles que le plan de paix souhaite qu'elles s'expriment ?

Nous avons, à notre modeste niveau, tout mis en oeuvre pour que notre pays joue tout le rôle qui lui revient dans ce conflit et au Maghreb. Il faut reconnaître que la tâche est difficile. Je voudrais cependant rappeler pour mémoire les quelques mots prononcés par le Président Chirac, lors du dîner officiel offert par Hassan II le 20 juillet 1995.

"Cette paix de demain, en faveur de laquelle le Maroc a tant travaillé, ne saurait être complète tant que la question du Sahara Occidental n'aura pas trouvé un règlement juste et durable. La France, par un soutien constant au processus conduit par l'ONU, n'a cessé de l'appeler de ses vœux. Le temps désormais presse, mais je tiens à rester confiant dans la volonté des parties, de tout faire pour permettre la mise en oeuvre, dans les délais prévus, du plan de règlement des Nations-Unies, qu'elles ont accepté".

On aimerait davantage bien sûr, et on aurait souhaité que la presse s'en fasse plus largement l'écho. C'est là sans aucun doute l'un

des enjeux du 9ème congrès. Qu'il donne l'occasion au Front Polisario et au Peuple Sahraoui de faire entendre haut et fort sa voix, que son message soit clair, sa détermination fortement entendue, et que la question du Sahara Occidental prenne toute sa place dans les enjeux actuels au Maghreb.

Pour terminer et avant de vous souhaiter des travaux fructueux, de saluer le Peuple Sahraoui des campements et des zones occupées, j'aimerais souligner l'importance de la coopération entre les associations de soutien comme la nôtre, et les représentations du Front Polisario à l'étranger.

Si en France des étapes ont été franchies, c'est bien le résultat d'une étroite et loyale coopération entre association de soutien et représentation. C'est un exemple très stimulant de coopération entre les peuples des deux côtés de la Méditerranée. Pourquoi ne pas dire qu'à ce niveau, la démarche politique du Peuple Sahraoui est là aussi exemplaire ?

Chers délégués, chers congressistes, chers amis, soyez assurés de notre entière solidarité, et avec force nous appelons avec vous l'indépendance et la liberté.

Vive le Front Polisario.

Vive le Sahara libre.

Régine VILLEMONT
Secrétaire Générale AARASD

Échos

IL FAIT 50° à l'ombre. Dans la grande salle de l'Ecole du 12 octobre, plus de 2 000 personnes se pressent ce 19 août 1995. Sont présents des membres de la MINURSO, M. Erik Jensen, le représentant spécial par intérim, le chef militaire Van Baalen, le personnel onusien. A leurs côtés trois ministres algériens, des ambassadeurs représentant la Mauritanie, Cuba.

Des délégués nombreux de partis et de comités témoignent de leur solidarité. Des journalistes. Pour la France, Claude Billard, membre du comité national du Parti Communiste, présent, réaffirme l'entier soutien de son organisation.

Le Congrès va durer huit jours, beaucoup plus que prévu, au terme desquels, après de rudes confrontations d'idées, les congressistes vont élire à bulletin secret la nouvelle direction du Front Polisario.

L'enjeu est de taille, faut-il encore croire en l'ONU ou par la reprise de la guerre signifier définitivement la confiance perdue ?

Régine Villemont

9ème Congrès du Front Polisario

Communiqué du 9ème Congrès du Front Polisario

LE FRONT Polisario a tenu son 9ème Congrès, congrès du martyr Cheikh Bachir Hammadi, du 19 au 26 août 1995, sous le mot d'ordre "l'indépendance, l'indépendance par la voie pacifique ou par les armes".

Les assises du 9ème congrès ont été réunies alors que le monde connaît des changements politiques et économiques importants.

Au plan régional, l'on assiste à l'aggravation de la crise au Maroc et les tentatives désespérées de celui-ci de tirer avantage de la situation régionale ainsi que l'échec de son pari sur un changement des positions de principe des pays de la région, concernant le conflit du Sahara Occidental.

Au plan national, la poursuite des efforts en vue de l'amélioration des conditions de vie de nos populations, à travers le parachèvement de projets à caractère socio-économiques, pour pallier l'insuffisance de l'aide internationale.

Tels sont quelques-uns des aspects d'une situation générale et des défis auxquels est confronté notre peuple.

Ainsi, le Congrès a pu procéder à l'examen approfondi de la situation présente dans toute sa complexité, pour décider des voies et moyens lui permettant de traduire dans le concret ses choix nationaux.

Après cinq jours de débat, les participants au Congrès peuvent se prévaloir d'un nombre de décisions et positions, de nature à donner une impulsion à la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance.

Sans occulter les difficultés résultant d'un contexte exceptionnel, le Congrès se félicite cependant des progrès enregistrés aux plans social et politique.

Le Congrès salue l'armée de libération populaire sahraouie pour sa détermination, en même temps que son esprit de retenue face aux violations incessantes du cessez-le-feu par le Maroc.

Le Congrès s'est incliné, par ailleurs, sur la mémoire des victimes de la répression marocaine, salue la résistance courageuse de nos populations dans les territoires occupés et dénonce les violations systématiques des droits de l'homme qui y sont perpétrées. Il s'agit là d'une situation préoccupante qui interpelle la conscience universelle.

Le 9ème Congrès a aussi évalué l'expérience organisationnelle pour adopter une série de mesures, visant à renforcer les institutions sur lesquelles repose un Etat Sahraoui de droit. Il se félicite donc de l'expérience démocratique de notre peuple.

Le Congrès a arrêté un programme d'action nationale adapté aux exigences de la phase actuelle. De la lutte de notre peuple, il a procédé à l'examen de la constitution, garante des droits fondamentaux des citoyens et des libertés politiques. Il s'agit ici de renforcer les instruments de résistance de la lutte de libération du Peuple Sahraoui.

Au plan diplomatique, le plan de règlement élaboré par l'ONU, en collaboration avec l'OUA, a fait l'objet d'un long débat.

Bien que le Front Polisario ait démontré sa bonne volonté en opérant pleinement à la mise en application du dit plan, le Maroc, quant à lui a persisté dans sa politique délibérée d'obstruction, ce qui

continue à mettre à rude épreuve l'oeuvre de paix au Sahara Occidental.

Les violations répétées du cessez-le-feu, le transfert massif des dizaines de milliers de marocains dans les villes occupées du Sahara Occidental, les entraves au travail de la Commission d'Identification, l'impuissance de la MINURSO face aux agissements du Maroc, la recrudescence de la répression à l'encontre des populations sahraouies, sont autant de comportements graves, qui hypothèquent sérieusement les chances d'une paix juste et durable au Sahara Occidental.

Le Front Polisario renouvelle sa volonté de privilégier la solution du conflit du Sahara Occidental par la voie pacifique, conformément au Plan de Règlement ONU-OUA tel qu'il a été accepté par les deux parties, d'où l'importance et la nécessité impérieuse d'une action résolue de la Communauté internationale envers le Maroc, pour l'amener à se conformer aux dispositions pertinentes de ce Plan.

Le Congrès prend à témoin la Communauté internationale sur les risques et dangers qui découleront d'un non respect de l'esprit et de la lettre du Plan de Règlement sur le Sahara Occidental.

Eu égard à la complexité de la situation, le Congrès a décidé de mandater la nouvelle direction nationale pour prendre les décisions appropriées que requiert l'évolution de la situation.

Le 9ème Congrès exprime sa gratitude à tous ceux qui ont manifesté leur solidarité à l'endroit de la cause sahraouie, comme il exprime sa reconnaissance à l'Algérie, aux mouvements de soutien et à tous ceux qui appuient le droit légitime du Peuple Sahraoui. Dans ce cadre, il se félicite de la reconnaissance de la République Sahraouie par le Malawi et par l'Afrique du Sud.

Le Congrès lance un appel pressant à la Communauté internationale pour qu'elle intensifie son action, afin d'amener le Maroc à accepter la voie de la légalité et du droit.

Enfin, le Congrès appelle tous les Sahraouis à se mobiliser davantage pour remporter la bataille décisive, afin de parachever l'indépendance nationale.

Bir Lahlou, le 27 août 1995





Photo : A. JOLIF

UNE BANDE à arithmétique variable : ils étaient trois ... ou plutôt onze, en comptant les chauffeurs. Mais seulement neuf, si l'on considère le trajet sur la piste aride. Encore qu'il faille peut-être isoler les deux scientifiques et les deux vidéastes occupés à suivre le petit homme sec, silencieux comme un bédouin, qui louvoie dans le Zemmour, en remplissant ses poches de caillasses, et cueillant l'herbe rare. Ils constituaient la "bande à Monod", celle de Théodore Monod, naturaliste-voyageur, nonagénaire, éminent professeur du Muséum d'histoire naturelle, spécialiste des poissons et des déserts, spécialiste en humanité, avec ou sans "s".

Pendant 9 jours, en mars, ils ont visité les camps autour de Tindouf, laissant derrière eux une anthropologue au milieu de sa "matière", -les réfugiés-, avant de se rendre dans les territoires libérés sahraouis. Ils ont arpenté le sol rocailleux, lu son histoire, évalué son potentiel de richesses, repéré ses ressources en eau, étudié la flore, en longeant le mur de sable érigé par l'armée marocaine.

Ce travail de fourmi a permis de tracer quelques voies à la future République arabe sahraouie démocratique, la préparant à gérer sa terre. Les missions scientifiques de cette sorte donnent une réalité tangible au pays bédouin, ce que lui refuse le roi Hassan II atteint par l'ambition expansionniste. La communauté internationale veut bien organiser un référendum d'autodétermination, mais elle prend son temps, ménageant le pion marocain, au détriment des Sahraouis. La terre attend son peuple.

Jusque là, Théodore Monod n'avait jamais pu pénétrer dans le Zemmour, même du temps de la colonisation espagnole, quand il voulait prolonger ses herborisations mauritaniennes au-delà de la frontière. Quelques semaines pour certains, une poignée d'années pour d'autres, seront nécessaires avant d'évaluer la collecte d'informations qui a été effectuée à l'occasion de ce voyage placé sous les couleurs du droit d'une Nation à vivre sur son territoire.

Dossier

Mission scientifique dans les territoires libérés de la RASD.

dirigée par le professeur Théodore MONOD

Reportage
Miri URBAN

Dossier

Guy MARY
professeur
de géologie
Université du Maine

"On ne tue pas un peuple"

GUY MARY est maître de conférences en géologie, et vice-président de l'Université du Maine. Un scientifique, qui se lance dans les descriptifs détaillés de la "dorsale Réguibat", l'une des composantes du paysage géologique du Zemmour, non sans malice à l'intention du néophyte.

Ce premier -tout premier- séjour en Afrique, n'est qu'un "raid de reconnaissance" prévient Guy Mary, signifiant par là, que seules d'autres enquêtes confirmeraient ses observations. "Bien peu de documents existent sur cette région. Les Espagnols n'ont pas étudié grand-chose". Pour appuyer sa démonstration, Guy déploie une carte géologique : d'élégantes courbes colorées s'étalent d'Est en Ouest.

Le document ne reproduit pas les frontières de la République sahraouie : impitoyablement, le Maroc avale les territoires, au-delà du Tropique du Cancer, jusqu'à la Mauritanie : **l'ancien Sahara Espagnol n'existe plus**. Tel est le bon plaisir du roi.

Le doigt de l'universitaire virevolte au-dessus du plateau du Zemmour noir, balayant les "uad" (lits de rivière asséchés) : "nous sommes en présence d'un sol précambrien (2,5 milliards

d'années)" entame le géologue avant de poursuivre par un complet historique des mouvements de la terre. Au-delà de sa discrétion, Guy Mary s'avère une véritable référence en matière de géologie. Comme tout scientifique, il reste prudent : "faute de temps, je n'ai pu qu'observer les granites, et sans balise d'orientation, nos arrêts-fossiles n'ont guère de valeur". Entre crevaisons, visites des peintures rupestres de Khreiz Lemgassem ("10°32'-26°19' : précise le carnet de route) et de Gaat Lemoilhiyine (8°41'-26°49') rencontres de nomades et de troupeaux de chèvres, Guy Mary, le nez sur le passé de la terre, a surtout songé à l'avenir. "Il faut approfondir les observations pour apprendre à gérer les ressources du sol, notamment l'accès à l'eau. Des puits ont déjà été creusés, mais nous devons nous assurer de leur vitesse de renouvellement, en effectuant une "vraie" mission d'évaluation. Ce sont les étudiants sahraouis qui doivent s'en charger. Cette terre est à eux!".

À cette idée, le visage de Guy Mary s'éclaircit : "les Sahraouis ont envie de vivre ensemble, sur une terre qui leur appartient. On peut tuer les individus, mais on ne tue pas un peuple".

Surpris par sa propre audace, l'universitaire sarthois reste silencieux, puis murmure comme en prolongation d'une pensée intérieure : "Un géologue a besoin de se raccrocher dans le temps. La connaissance scientifique du sol est l'une des bases de l'avenir d'un pays".



Les jardins du désert

AU COURS de l'exploration des territoires libérés, Henri Chaudet glissait soigneusement les plantes et les herbes entre des feuilles de papier journaux, que lui remettait Théodore Monod. Cet agronome, habitué des zones arides du Maroc et de la Mauritanie, se prêtait volontiers aux jeux de l'herborisation du naturaliste. "Le soir, avant toute chose, Monsieur Monod s'occupait méticuleusement de son herbier. Je l'aïdais". Une collaboration intimidante, empreinte de la notoriété du naturaliste, où l'intimité scientifique n'exclut pas la relation amicale. C'est la troisième fois que Henri vient dans la région. Une cantine métallique, bourrée de semences, l'accompagnait ce 21 mars. "Nous - Henri Chaudet a des collègues sahraouis, puisqu'il travaille dans le cadre d'un programme de mise en valeur des jardins vivriers- faisons des essais de cultures hors-saison". La liste du marché (40 variétés) de Henri introduit une forme d'exotisme dans les sables du désert : graines de navet et de choux chinois, de carotte japonaise, de laitue sénégalaise, d'aubergine "africaine" et de tomates ...

Les techniciens agricoles ont donc semé ces variétés et depuis, gardent l'oeil sur leur évolution, rythmée par les deux saisons de l'année sahraouie : froide (novembre à mars) et chaude (avril à octobre). Avec soixante hectares de jardins irrigués autour des camps, la population ne peut guère compter sur les récoltes pour s'alimenter. Buveurs de lait et mangeurs de viandes, les Sahraouis sont pourtant conscients de la nécessité de s'adapter à d'autres nourritures terrestres. "Il est évident que l'on n'en fera pas des végétariens !" proteste Henri Chaudet, qui travaille sur le développement des cultures de transition. "L'expérimentation de ces variétés de légumes et de tubercules constitue un pas vers l'autonomie alimentaire". Henri Chaudet aura trouvé dans ses collègues sahraouis "les partenaires idéaux du développement : ouverts, de formation supérieure, pluriculturelle, entreprenants ... S'ils maintiennent leurs objectifs, ils seront bientôt en avance de vingt ans sur les Mauritanien".

L'ange gardien

VISAGE doré aux contours délicats qu'une moustache fine ne parvient pas à vieillir. Le regard noir observe. L'"ange" sahraoui, dévolu auprès de Théodore Monod s'inquiétait des effets du voyage sur son illustre protégé, mais "il ne voulait jamais qu'on l'aide". Moue admirative : "il s'adapte à toutes les situations : le lait, le thé, la viande, la nuit à la belle étoile, la chaleur de la journée, il ne se plaint jamais". Le jeune sahraoui en fût pour ses frais face à l'intraitable professeur, capable de s'enfermer plusieurs heures durant dans un mutisme d'ermite. Celui-ci brisait le silence lorsque ses doigts se repliaient sur une plante, une fleur qu'il ne voyait pas et qu'il reconnaissait au toucher. Il déroulait alors les noms en latin, comme une formule, marquant la fin de sa rêverie solitaire. Mais les hommes restaient loin du cercle qu'il établissait ainsi avec la nature. "J'ai pris des leçons" dit l'ange bédouin, sans pour autant préciser leur teneur. "Beaucoup de leçons" répète-t-il. Quelque initiation mystérieuse à l'histoire ? A la terre ? A l'âme ?

Henri CHAUDET
Walina MÉCHIAJ
agronomes



Dossier

Professeur Théodore MONOD chef de mission

À la rencontre d'une terre et de son peuple

À QUELLE TRIBU bédouine appartient ce voyageur ?

De quel noble ancêtre tire-t-il ses silences pleins de réserve ? De quels combats de l'esprit lui vient cette force de vivre ? Théodore Monod, respectable professeur du Muséum d'histoire naturelle, 93 ans, apparaît comme un personnage hors du temps, préservé des outrages par la quête de la connaissance qui l'habite depuis l'enfance.

La religion protestante dans laquelle il a grandi ne suffit pas à expliquer la fermeté de ses engagements, la douce-amertume de ses réflexions, ce regard intérieur et cette curiosité ordonnée par la nature. En veste saharienne et chaussures, tout droit sortis d'un magasin de sports ou en manteau et escarpins de ville, Théodore Monod arpente le monde à la même allure. Coiffé d'un bonnet de laine sombre, il s'enfonce entre les dunes de sable brûlant, échappant à la surveillance de ses compagnons, réduits subitement au rang de parents inquiets. Du même pas leste, en feutre, silhouette anonyme que seule une canne blanche distingue, il parcourt la distance qui relie sa maison de l'Île Saint-Louis, au centre de "son" univers : le Muséum d'histoire naturelle.

Théodore Monod n'y voit plus ou plus guère. Mais cela n'a pas tant d'importance. Sa mémoire fabuleuse comble la puissance de sa vue. Ses autres sens ont appris à lui révéler le quotidien. Le cœur et l'esprit désormais, absorbent ce que ses yeux ne peuvent plus voir. Les saisons et les années de Théodore Monod s'étirent au gré des expéditions entre le Tibesti, au Tchad, et le Kordofan, au Soudan, entre Adrar et Warau, en Mauritanie. Pourquoi à son âge, arrêter de marcher dans les déserts africains ? Quand on vit au rythme de l'histoire de l'humanité, qu'allez-vous évoquer les limites d'un homme ?

Du 21 mars au 31 mars 1995, Théodore Monod a mené sa première mission en territoire sahraoui. Curiosité scientifique, mais aussi volonté de témoigner du droit du peuple sahraoui de disposer de sa terre.

"Il faut des années, mademoiselle, pour identifier les variétés d'une col-

lecte de plantes!". Dans son bureau du troisième étage du Muséum, à deux pas du Jardin des Plantes, Théodore Monod a toute la patience du monde. Le téléphone sonne régulièrement : il répond lui-même aux multiples sollicitations. Les bocaux de formol d'où molissent quelque animal jettent d'étranges lueurs dans la pièce. Les murs ont disparu derrière les livres. Les pierres, déposées ici et là, dans un apparent désordre, apportent au lieu une touche de chambre d'étudiant atterré. Le professeur va chercher sous la table une roche d'un beau vert amande : "j'ai trouvé cette amazonite dans le désert de Lybie, à ... en ... Je me souviens de l'endroit, c'était ..." Voilà Théodore Monod en train de décrire, avec une précision effrayante, les caractéristiques géographiques, géologiques, botaniques de l'emplacement de ce qui était pour le néophyte, un gros caillou un peu terne. Cette capacité du souvenir est devenue aujourd'hui l'un des moteurs des expéditions du professeur Monod. Demain, il ira régler son compte à la *Munadiella Flexuosa* (une plante) du Tibesti, trouvée en 1940. Hier, c'était la *Lynchnida Tanganicae* (une méduse) de Mauritanie.

Les communications scientifiques du professeur se comptent pas centaines. "Je ne comprends pas les gens qui s'ennuient sur terre. C'est prodigieux : il n'y a qu'à regarder". La barre fatidique* des 20 000 variétés recensées a été dépassée depuis longtemps. Et l'émerveillement pour la nature est toujours présent. Un formidable émerveillement que ne parvient pas à entamer le cynisme que lui inspire ses contemporains. Car Théodore Monod n'est pas un scientifique austère, classificateur invétéré, aux ascendants aventureux et aventuriers. L'homme qui, sous l'uniforme imposé, demandait innocemment en pleine Seconde Guerre mondiale aux Italiens l'autorisation de visiter le territoire Lybien, est un pacifiste convaincu et turbulent. "L'homme doit sortir de la préhistoire ! Après être sorti des cavernes, il doit sortir des casernes !" Pour le professeur, ce ne sont pas des formules à l'emporte-pièce que l'on jette dans les salons de l'intelligentsia, mais une pratique philosophique : "ça occupe les militaires" lance-t-il implacable, aux représentants du Front Polisario, en contemplant les tomates des jardins vivriers en territoires libé-

rés. Ouvrant un livre sur Hiroshima, sur un coin de table, dans son bureau, il s'indigne : "la bombe atomique est une invention diabolique. Elle touche à l'avenir physique d'une population" dit-il. Et de s'affairer pour l'organisation d'une manifestation contre la reprise des essais nucléaires français. Le pacifisme érigé en mode de vie : "il n'y a pas de solution militaire aux conflits. Les singes ont des rituels de réconciliation. Le délinquant reconnaît très bien les sons et les gestes qui préludent la cérémonie. Il répond, en usant de codes, à l'appel du groupe qu'il a attaqué. On ne sait pas à quel moment précis, les singes ont mis au point ces rituels. J'en déduis que la barbarie n'est pas un fait historique. Elle est ancestrale. Le comportement peu glorieux de l'homme me laisse peu d'espoir pour l'avenir". Ce pessimisme n'empêche pas le naturaliste d'agir : *"on ne parlera jamais assez en France du déni des droits des Sahraouis. Le gouvernement ne veut pas peiner notre ami le roi, Hassan II. Ma présence là-bas a peut-être permis de rappeler à quelques-uns ce qui se passe"*.

Théodore Monod plonge dans le silence, comme en apnée, yeux grand ouverts. La voix reprend avec ce ton si particulier des vieux sages, nostalgiques et moqueurs : "Le Maroc joue le temps. L'organisation du référendum sur l'indépendance va prendre des années. Les grandes puissances sont en train de sacrifier sciemment les droits des hommes à la raison d'Etat". Le professeur se lève d'un bond : "tant que mes pattes arrières fonctionnent, je voyagerai".

Les voyages de Théodore Monod commencent au bout de la rue : sous les piliers du Pont Marie, dans la Seine, où se dissimulent ces "si jolies petites éponges d'eau douce, des êtres qui vivent sans système nerveux, mademoiselle !"... Il est difficile d'abandonner une encyclopédie vivante.

** Théodore Monod avait annoncé qu'il arrêterait ses herborisations à la 20 000^{ème} plante récoltée. "Je triche, car je mets des "petits a, petits b, petits c, au numéro".*

Marion URBAN

La carte du Sahara occidental : redoublons de vigilance.

LECTEURS attentifs ou téléspectateurs passionnés, vous devez être nombreux à vous inquiéter de la disparition des frontières du Sahara Occidental dans nombre de publications ou d'émissions TV. Ainsi que le souligne Marion Urban dans son reportage, le Maroc, impitoyablement, avale le territoire du Sahara Occidental et trouve auprès des éditeurs, des journalistes, des réalisateurs de télévision, voire auprès d'éminents scientifiques, des interlocuteurs complaisants ou tout simplement ignorants de la question du Sahara Occidental.

Dans les situations les plus choquantes, la presse, à la veille du départ du Président Chirac au Maroc par ex, le Paris-Dakar ... le Front Polisario et l'association interviennent avec quelquefois quelque succès. Mais des interventions nombreuses émanant de lecteurs, téléspectateurs d'horizons les plus divers, augmenteront l'impact de nos démarches.

Aussi, est-il urgent que chacun de vous, lecteur de ce journal, réagisse personnellement à chaque négligence, erreur de cartographie repérée. Aussi, ne pouvez-vous consacrer quelques instants de votre temps :

1. A vous adresser au journal, à la maison d'édition, au réalisateur TV qui ont oublié la frontière entre Maroc et Sahara Occidental ou de mentionner le nom du territoire, en rappelant en quelques lignes les enjeux principaux de ce conflit.

2. De nous faire parvenir, à la boîte postale, un double de votre démarche avec la mention précise du document, ce qui nous permettra de doubler éventuellement votre intervention et de faire une recension plus exhaustive de ces erreurs.

En préparation

**un film vidéo retraçant le
voyage du professeur MONOD
au Sahara Occidental**

***p première projection :*
Université du Maine
le 29 novembre - 18 heures.**

**cassette en vente en décembre 1995
durée 15 minutes
prix : 80 F. + 20 F. de port
(adresser vos commandes à la boîte postale)**

Droits de l'homme

AFAPREDESA **association** **des familles** **des prisonniers** **et disparus** **sahraouis**

VOUS ÊTES désormais nombreux à régulièrement envoyer à des personnalités la carte du disparu sahraoui que vous avez pris l'engagement de parrainer.

Soyez-en vivement remerciés et pour mieux saisir l'importance de votre démarche, nous avons recueilli auprès de l'AFAPREDESA de nouvelles informations.

Désireux de donner un large écho aux appels des familles de prisonniers et disparus sahraouis, l'association s'est constituée le 20 août 1989 dans les camps de réfugiés sahraouis.

Elle s'est donnée comme objectifs :

- travailler pour la réapparition en vie des prisonniers et disparus et pour exiger leur libération

- chercher par tous les moyens des informations sur les disparus, les déportés et les séquestrés, sur les enfants nés dans les bagnes clandestins, ainsi que sur les conditions dans lesquelles les disparus et prisonniers se trouvent, afin d'en informer leur famille

- dénoncer la répression, la torture, les intimidations et les arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation contre les citoyens sahraouis, au mépris du droit légitime de leur peuple à l'autodétermination et à l'indépendance

- soutenir et orienter les familles des prisonniers et disparus devant les organismes humanitaires, l'ONU, l'OUA et des organisations gouvernementales et non-gouvernementales

- promouvoir dans le monde la solidarité permanente avec la lutte des familles de détenus-disparus sahraouis.

Dès sa création, l'AFAPREDESA s'est lancée dans un travail titanesque. Pendant un certain temps, elle a pu jouir d'une base en Espagne. En 1993, a été créé le bureau des Droits de l'Homme de la coordination européenne du soutien au Peuple Sahraoui à Genève. L'AFAPREDESA a tenu son 2ème congrès en mars 1994 dans les campements. Dans son nouveau bureau, a été élu un représentant pour l'Europe : El khadir Daoud.

Malgré les difficultés matérielles, l'AFAPREDESA a réussi le tour de force de mettre sur pied dès avant sa constitution, une liste des disparus et prisonniers sahraouis. Des mois durant, des membres de l'association se sont rendus systématiquement sous les tentes des réfugiés pour recueillir leurs

témoignages et pour prendre note des noms des prisonniers ou des disparus, la date et le lieu de la disparition, dans la mesure du possible. Ainsi, l'AFAPREDESA a réussi à obtenir une liste de plus de 800 civils, hommes, femmes, enfants. Parmi ces disparus, certains croupissaient dans les geôles marocaines dès 1975 déjà.

Après la libération de quelque trois cents disparus, sortis des bagnes dans des conditions physiques déplorables, l'AFAPREDESA a réactualisé cette liste. Elle comprend 526 noms (cette liste est à disposition au Bureau pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental). Les arrestations arbitraires continuent dans les zones occupées et le sud du Maroc. L'AFAPREDESA s'emploie par tous les moyens à mettre à jour la liste, prenant en compte les noms et les informations sur les nouveaux cas de disparitions. Elle s'efforce aussi d'obtenir des renseignements sur les prisonniers sahraouis, sur les arrestations et les violations des droits de l'homme.

Par ailleurs, à la suite des libérations de 1991, l'AFAPREDESA poursuit également de nouveaux objectifs :

- se battre pour la levée de toutes les entraves et limitations imposées par les autorités marocaines aux 310 personnes libérées des centres secrets de Kalaat M'gouna, Agdez et autres mouiroirs clandestins, ainsi que le recouvrement de leurs droits et biens qui ont été spoliés durant leur détention arbitraire

- exiger l'indemnisation des familles de ceux qui sont morts sous la torture et à cause de traitements inhumains et dégradants

- exiger des autorités marocaines le respect des conventions internationales relatives à la protection des populations civiles et vulnérables et l'arrêt immédiat des enlèvements, arrestations arbitraires et les tortures pratiquées contre les civils sahraouis, dans les zones occupées du Sahara.

Droits de l'homme

EL KHADIR DAOUD, représentant de l'AFAPREDESA pour l'Europe, a été arrêté le 17 mars 1976 à Agadir ; il a été incarcéré dans les bagnes secrets d'Hassan II (Derb Moulay Cherif, Agdz, Skoura, Kalaat M'gouna), torturé, jamais jugé ni condamné. Il a été porté disparu jusqu'en juin 1991, date à laquelle il fut libéré en même temps que 310 sahraouis portés disparus des bagnes de Kalaat M'gouna, Layoun, Tazmamart.

Malgré toutes les recherches entreprises par les instances et organisations internationales, le Maroc avait toujours nié l'existence de ces disparus. Hassan II lui-même lors d'une interview en 1985 à Kalaat M'gouna, à 200 m du centre où se trouvaient des centaines de disparus sahraouis, niait ces faits.

Selon les informations fournies par l'AFAPREDESA, 526 sahraouis sont toujours portés disparus. Pensez-vous qu'ils soient toujours en vie ?

En 1989, l'AFAPREDESA a établi une liste de 1000 "disparus". Dans le groupe des 310 avec lesquels j'ai été libéré, 60 ne figuraient pas dans la liste. Cela prouve qu'on ne peut pas faire une liste exhaustive, à cause de l'état de siège dans les territoires, des familles déchirées entre les villes occupées et les campements de réfugiés de Tindouf ; sans compter les familles qui nomadisaient (des gens ont été arrêtés en plein désert). Les familles des 310 disparus ont cru à leur mort, mais ils sont "réapparus" après 16 ans de détention.

Parmi les 526 disparus, certains peuvent être décédés, mais d'autres sont sans doute toujours vivants. Il y a 3 "disparus" depuis 1975 dans la région de ZAK qui ont été libérés en février 1995, ce qui laisse de l'espoir pour retrouver vivants d'autres disparus.

Depuis la libération des gens des terribles centres de Tazmamart, Kalaat M'gouna, Layoun ... , on sait que le régime marocain laisse mourir petit à petit ses prisonniers.

Quelle est la situation des sahraouis libérés en 1991 ?

À part les 4 qui ont pu regagner clandestinement les campements de réfugiés sahraouis, on ne peut pas vraiment parler de libération, parce qu'ils sont en résidence surveillée. Quelques-uns ont été expulsés des territoires occupés vers le Maroc. Aucun n'a reçu d'indemnisation ni de suivi médical. Ceux qui avaient des professions n'ont pas pu retrouver leur travail. Pour ceux qui sont morts en prison, aucune attestation officielle n'a été délivrée par les autorités marocaines, ce qui pose de graves difficultés dans les familles (remariage, partage d'héritage ...).

Avez-vous connaissance de nouveaux cas de disparitions ?

Oui, quelques libérés de 1991 ont été enlevés de nouveau. Par exemple Ballah Khatri El Bouhali.

Il a été enlevé début 92 jusqu'en 94.

interview
de monsieur
EL KHADIR DAOUD
représentant
de l'AFAPREDESA
en Europe



TROCADÉRO - 1991

À la suite des manifestations pacifiques en septembre et octobre 92 à Smara, Layoun, Assa, des centaines d'arrestations ont été effectuées. Quelques-uns sont toujours portés disparus. De même que suite aux manifestations de mai 1995 à Layoun, des centaines d'enlèvements ont été effectués ; une quarantaine de sahraouis sont toujours portés disparus. Fin juin, début juillet 95, il y a eu 6 enlèvements ; le corps de l'un d'entre eux torturé, a été remis à la famille.

Face à la pression internationale, après chaque vague d'enlèvements ou de torture, le régime marocain condamne quelques personnes, en libère quelques autres et fait "disparaître" le reste. Condamnation des 6 personnes à 20 ans de prison suite à la manifestation de Smara (oct. 92) et condamnation de 8 jeunes à Rabat à des peines de 15 à 20 ans, en juillet 95, suite à la manifestation d'El Ayoun. Sous la pression internationale, ces peines ont été commuées à un an.

Je tiens à préciser que les 6 personnes qui sont incarcérées à Agadir se trouvent dans une caserne militaire et non dans une prison officielle. On ignore le lieu de détention des 8 condamnés à Rabat et leurs familles ne peuvent leur rendre visite.

Chaque nuit il y a des pressions contre la population et des enlèvements, loin de l'opinion internationale, les territoires occupés étant sous contrôle militaire marocain. Toutes les exactions sont permises, malgré la présence de la MINURSO qui est inopérante sur le terrain. Je rappelle qu'en 1992, une dizaine de jeunes sahraouis qui s'étaient réfugiés dans les locaux de la MINURSO pour demander protection ne l'ont pas obtenue ; la MINURSO prétextant qu'elle était sur place pour surveiller le cessez-le-feu et non pour protéger la population. Ces jeunes se sont fait arrêter.

Est-il vrai que 200 militaires marocains libérés par le Polisario n'ont pas pu rentrer au Maroc ?

Au début du commencement de l'application du plan de paix, le Front Polisario a en effet libéré 200 prisonniers militaires marocains, que le roi du Maroc n'a pas acceptés. C'est sans doute la 1ère fois dans l'histoire que le régime d'un pays refuse de récupérer ses militaires. Ils sont toujours dans les campements, leur famille les attend toujours désespérément.

À l'heure actuelle, recevez-vous des aides des organisations et des ONG pour votre action ?

Les adhérents de l'association des familles des prisonniers et disparus se trouvent en grande majorité dans les campements de réfugiés, sans ressource. Ils ont donc besoin d'être aidés financièrement pour leur action. Des comités de soutien suisse et Italien nous ont fourni un fax pour notre bureau dans les campements. De même que le bureau des Droits de l'Homme de la coordination européenne m'a donné les moyens de correspondre avec les organisations concernées par les questions des droits de l'homme.

La majorité des associations internationales des droits de l'homme nous soutiennent beaucoup en faisant pression sur le Maroc pour qu'il libère nos "disparus" : cela se fait dans leur rapport, leurs journaux, leur intervention devant la commission et la sous-commission des droits de l'homme, et je citerai ici à titre d'exemple la Fondation France-Libertés, l'Association internationale des Juristes Démocrates, l'Association mondiale contre la torture, la commission internationale des juristes, le centre Europe-Tiers Monde (CETIM), Pax Christi international ... sans oublier l'association des parrains-marraines et le comité de lutte contre la répression au Maroc ...

La Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, en Février 1995, a signalé les préoccupations des associations et ONG sur les atteintes des droits de l'homme au Maroc et a adopté une résolution par rapport au Plan de Paix.

Je remercie chaleureusement l'AA RASD qui m'a permis de m'exprimer dans son journal et j'incite les personnes qui ne participent pas encore à la campagne européenne d'adoption, qui a montré son importance dans les libérations de 1191, à parrainer un(e) disparu(e) sahraoui(e). De la même manière que j'ai été accueilli dans la famille qui m'a adopté sans relâche pendant ma longue détention, j'espère que tous les parrains et marraines pourront être reçus par leur "disparu" adopté, au Sahara Occidental libéré et indépendant.

Un procès inique.

Au mois de mai, de jeunes sahraouis habitant les zones occupées, poussés à bout par les humiliations et pressions subies, décident de manifester pacifiquement dans les rues d'El Aioun, pour demander le référendum et montrer leur soutien au Front Polisario. Ils sont arrêtés et huit d'entre eux condamnés 1 mois plus tard par le tribunal permanent des Forces Armées Royales à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison.

La réaction du Polisario est immédiate. Il suspend sa participation au processus d'identification des votants et contraint de fait le roi à un geste. La peine est réduite par grâce royale à 1 an ! Mais l'application de la justice a de drôles de manières au Maroc. Nous venons d'apprendre que ces jeunes avaient entamé une grève de la faim, pour protester contre les conditions de détention inhumaines qui leur sont infligées. (Communiqué de l'AFAPRE-DESA 25/09/95).

Tout en constatant une nouvelle fois que la grande presse écrite ou télévisuelle ait très peu informé de la manière dont se pratique la justice au Maroc, il nous semble important de verser au dossier les principales réactions que ce procès inique a provoquées et dont nous avons eu connaissance.

Rapport et observations de l'OMDH

La lettre hebdomadaire de la FIDH
N° 595-596 13/20 JUILLET 1995
Maroc/Sahara Occidental

Rapport et observations de l'OMDH, affiliée à la FIDH, sur le procès du 21 juin 1995, devant le Tribunal permanent des Forces armées royales.

Le 5 juin 1995 ont comparu devant le Tribunal permanent des Forces armées royales, huit jeunes étudiants et chômeurs domiciliés à Laayoune sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Le dossier a été renvoyé pour permettre la désignation d'avocats pour assister les poursuivis au titre de l'assistance judiciaire.

Le 21 juin l'audience a repris à huis clos par décision du Tribunal qui a invité les journalistes présents à quitter la salle. Etaient présents, outre les inculpés et leurs avocats, trois observateurs : Maîtres Khalid Sefiani, Abderrahim Maadani pour l'OMDH et Maître Ahmed Arahmouch pour l'AMDH.

Il ressort du rapport préparé par les Observateurs de l'Organisation marocaine des droits de l'homme ce qui suit :

D'après les faits rapportés par le procès-verbal de la police judiciaire et qui ont été évoqués par le tribunal lors de l'interrogatoire des poursuivis, ces derniers auraient organisé le 11 mai 1995 à Laayoune une manifestation mettant en cause "l'intégrité" territoriale du pays. Cette manifestation aurait été préparée lors de réunions tenues dans les domiciles de certains d'entre eux. Des papiers manuscrits et des drapeaux du Polisario auraient été saisis.

Les inculpés ont nié les faits en déclarant qu'ils ont subi un mauvais traitement après leur arrestation. L'interrogatoire a duré une heure environ. Pendant quarante minutes, le Procureur a présenté son réquisitoire fondé sur des éléments du procès verbal de police judiciaire, affirmant que les faits constituaient une atteinte à la sûreté extérieure de l'état. Il a requis le maximum de la peine contre quatre inculpés et quinze ans contre les autres.

Les avocats de la défense ont évoqué l'état dans lequel les inculpés ont été amenés au tribunal : yeux bandés, mains menottées et transportés de Laayoune dans des conditions inhumaines. Ils ont demandé que le tribunal ne prenne en considération que les éléments

ressortant des débats à l'audience et prononce l'acquittement des poursuivis.

Après cinquante minutes de délibération, le tribunal militaire a condamné les poursuivis :

Ahmadou Lembarki, El Mahfoud Dahou, Marabih Rabou Nissan, Abdelhai Lakehal à vingt ans de prison,

Larbi Baba, Abdelkebir Chouikhatou à dix-sept ans,

Ahmed Lagouara et Nebet Elbechraoui à quinze ans.

Conclusions de l'OMDH /

Sur la base du rapport établi par les Observateurs, le Bureau national de l'OMDH :

1. Déploire que les déclarations relatives au traitement qu'auraient subi les poursuivis n'aient pas donné lieu à une expertise judiciaire ;

2. Relève que les faits rapportés et qui ont été niés par les poursuivis à l'audience constituaient un simple délit de manifestation non déclarée, relevant de la compétence du tribunal de première instance de Laayoune ;

3. Estime par conséquent que les poursuites pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et la saisine d'un tribunal d'exception n'étaient pas justifiées. De même que les peines prononcées et qui ont été particulièrement sévères sont sans commune mesure avec les faits reprochés ;

4. Demande que la Cour suprême, saisie d'un pourvoi en cassation, se prononce rapidement sur ce recours et statue en toute indépendance, conformément à la loi ;

5. Considère que la saisine injustifiée du tribunal permanent des Forces armées dans cette affaire, le caractère expéditif du procès et la récente déclaration du ministre chargé des droits de l'homme se disant persuadé que la Cour suprême annulera la sentence, confirment les craintes maintes fois formulées par l'OMDH sur les dysfonctionnements de la justice.

Le Bureau national
Rabat le 28 juin

Droits de l'homme

**Communiqué
de protestation publié
par les comités de lutte
contre la répression
au Maroc (CLCRM).**

Appel de personnalités

Paris, 16 juillet 1995

LES PERSONNALITÉS soussignées sont indignées par le déroulement du procès inique, intenté à huit jeunes sahraouis le 21 juin 1995 à Rabat, aux termes duquel ils ont été lourdement condamnés, pour avoir manifesté aux côtés de centaines de leurs compatriotes, en faveur de l'application du plan de paix et de l'indépendance de leur pays, le Sahara Occidental.

Pour mémoire, un plan de paix a été accepté par le Maroc et le Front Polisario en 1988, approuvé à l'unanimité par le Conseil de Sécurité le 27 avril 1991, prévoyant l'organisation et le contrôle par l'ONU, en coopération avec l'OUA, d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, qui devait avoir lieu en 1992 et est toujours retardé.

Le tribunal qui siégeait à huis clos a prononcé quatre condamnations à 20 ans, deux à 17 ans et deux autres à 15 ans. Noms des personnes condamnées :

Nissan Murabih - Baba Larbi - Lakahal Abdelhay - Rahou Mahfoud - M'Barki Ahmed - Becharaoui Nabat - Saldi Mohamed - Bouh Shikhatou.

Les personnalités soussignées :

- **dénoncent la répression qui frappe sans distinction tout sahraoui qui ose exprimer publiquement son attachement à son identité nationale ;**

- **dénoncent les condamnations prononcées au cours d'un procès à huis clos, où les droits de la défense n'ont pas été respectés ;**

- **exigent la libération immédiate des huit condamnés et de tous les prisonniers sahraouis arrêtés avant et depuis le déploiement de la MINURSO (Mission de l'ONU pour un référendum au Sahara Occidental) ;**

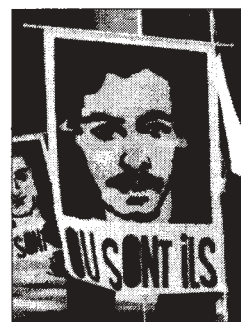
- **s'engagent à mettre tout en oeuvre pour favoriser la présence sur place d'observateurs indépendants dans les zones occupées du Sahara Occidental ;**

- **en appellent à la Communauté internationale, aux organisations des droits de l'homme, pour qu'enfin le droit à l'existence du Peuple Sahraoui ne soit plus bafoué ;**

- **en appellent au gouvernement français, membre permanent du Conseil de Sécurité, afin qu'il assume pleinement les responsabilités qui sont les siennes face à une situation de déni de justice flagrant, et mène une action vigoureuse pour obtenir la libération des huit sahraouis et le rétablissement de la crédibilité d'un processus de paix longtemps mis à mal par les forces d'occupation marocaines.**

PROFESSEUR THEODORE MONOD -
MONSEIGNEUR JACQUES GAILLOT -
GILLES PERRAULT ECRIVAIN - SINE
DESSINATEUR - PAUL BALTA
JOURNALISTE - ROLAND KESSOUS
MAGISTRAT - JEAN-LOUIS WEIL .
FRANCIS JACOB AVOCATS - ALINE
PAILLER . MIREILLE ELMALAN
DEPUTES EUROPEENS - MAURICE
BARTH CMADE - FRANCE-
LIBERTES - MOULOD AOUNIT -
JEAN-JACQUES KIRKACHARIAN .
MARIE-CHRISTINE ANDREANI MRAP
- HERVE DERRIENNIC TERRE DES
HOMMES - ROLAND WLOS COMITE DE
DEFENSE DES LIBERTES ET DES DROITS DE
L'HOMME EN FRANCE ET DANS LE MONDE -
GILLES AICARDI MAIRE CUGES LES
PINS, GEORGES FASOLINO, GERARD
OLIVIER, PAUL ANGLARET, LUCIEN
GENEVET, ANTOINE DI CIACCIO -
JEAN-PAUL LECOQ MAIRE
GONFREVILLE L'ORCHER, SERGE
LEBRET, DANIEL CRESSENT,
NICOLE CRESSENT, FABIEN
CRESSENT, JACQUES EBERHARD,
JEAN-PAUL LECOQ, ANNIE BOZEC,
DANIEL VATTIER, CHRISTIAN
GRATIGNY, LUCIEN
HUBSCHWERLIW, GISELE
HUBSCHWERLIW, SYLVIE GORE,
FRANÇOIS GUEGAN, MARIE-THERESE
AUFFRET, PIERRETTE MERLET,
SYLVIE LEVAILLAN, JEANNINE EHOT,
GERARD SAUMON, GEORGES
HERICEL, ROSELYNE SALOU,
EVELYNE VALLEE, SEVERINE
MARQUEZ, BERNARD ET MARTINE
MELEY, HENRIETTE ET JEAN
HERVIEU, JEAN-CLAUDE ET COLETTE
VALANDAIN, YVETTE LEROYER,
GENEVIEVE TOGNI, ERIC
MANIABLE, NADIA, ALINE ET ABDEL
BEKHEDDA, LEONIE COLLIARD,
MICHEL BARRIER, SYLVAIN CANU,
DESIRE DEMAULT, JOEL BAULT,
LUC EPIPHANA, MAURICE ET SMONE
TONNELLE, RODOLPHE VALENTIN,
FRANÇOISE BRACONNIER, GERARD
DOUTRELEAU, JACQUELINE

HOULLEMARE, CEDRIC LEMAITRE,
MARIE-CLAUDE BRISOL, LUDOVIC
SAUTREUIL, PIERRE LEBERQUIER,
SOPHIE OLIVIER, MONIQUE LEGER,
FRANCK PHILIPRAK, FABRICE
COURSAULT, RAOUL
DESCHAMPS, PATRICIA ODIEVRE,
SYLVIE LEVASSEUR, JEAN
GRIPPON, JEAN-CLAUDE PIERRON,
ANDRE LECOQ, ALBERT LECLERC,
FATIMA BOUDELAH, BRIGITTE
LECOQ - DANIEL COLLIARD DEPUTE
- JACQUES EBERHARD SENATEUR
HONORAIRE - FRANÇOIS GUEGAN
MAIRE-ADJOINT HARFLEUR - ROBERT
JARRY MAIRE LE MANS



Action urgente Amnesty International

SELON Amnesty International les huit sahraouis ont déclaré avoir été battus, avoir subi des tortures allant jusqu'aux électrochocs et avoir été forcés à signer des aveux. Amnesty International demande leur libération immédiate et les considère comme des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour l'expression de leurs opinions, sans avoir utilisé ou préconisé la violence. L'organisation demande que l'on intervienne auprès des autorités marocaines pour exiger une enquête sur les allégations de tortures et pour déplorer leur incarcération ainsi que leur jugement par un tribunal militaire. "Leur procès a violé les textes internationaux en matière de droits de l'homme que le Maroc a signé", conclut Amnesty International.

IL FAUDRA sans doute rapidement se décider à réaliser un numéro spécial Tour de France des enfants sahraouis, tant les expériences, amitiés rassemblées depuis toutes ces années sont riches. La petite brochure de cet été nous en a fourni déjà quelques échos, mais le manque de place et de temps nous a contraints à laisser de côté beaucoup de villes d'accueil, d'associations.

Le témoignage d'une petite sahraouie de l'immigration qui nous a bien aidé avec d'autres à surmonter les problèmes de langue, sera pour cette rentrée un premier écho de l'accueil 1995.



L'ÉTÉ DES ENFANTS DE J'RFIA, DES ULIS À GONFREVILLE EN PASSANT PAR LES ALPES ET SAINT-MALO

A deux pas de la porte d'Ivry, Hajir, douze ans, habite avec ses parents et ses deux adorables petites soeurs un immeuble modeste, qui abrite, telle une haima en réduction, des trésors d'hospitalité, au creux des sofas, des poufs et des tapis : un havre sahraoui, en pleine banlieue, où passe le souffle du désert et où l'amitié et l'espoir coulent à flots avec le thé, sous les reflets luisants des cuivres et des théières argentées. C'est là qu'elle nous a livré ses impressions d'accompagnatrice-interprète, sans doute la plus jeune de France, auprès du groupe d'enfants de J'Réfia (willaya de Dakhla), accueillis par Gonfreville et les Ulis et par les Jeannettes à Saint-Malo.

Quelles sont, à travers ton expérience, les grandes découvertes de cet été pour les enfants de J'Réfia ?

Hajir : la montagne les a beaucoup étonnés ! Tout d'un coup, du car, en montant au-dessus de Magland (centre de vacances de Gonfreville, entre Cluges et Chamonix Hte Savoie), on a vu le Mont-

Blanc, comme une énorme dune mais si haute et couverte de neige en plein été. Moi, j'étais responsable du groupe des petits, c'est-à-dire Najim, Estlouth et Ali. Ils ont même fait de l'escalade sur un petit rocher et se débrouillaient très bien ... On a aussi visité un château, je ne sais plus où, avec une belle expo sur la montagne. A Annecy, un après-midi quartier-libre nous a permis de voir les beaux magasins et de manger des glaces à la terrasse d'un café ; certains en goûtaient pour la première fois.

Au centre de vacances, il y avait 80 français de 6 à 13 ans et c'était super car ils ont bien l'habitude des Sahraouis, qu'ils reçoivent depuis trois ans. Le dernier dimanche, on a disputé un grand jeu de piste par équipes, à travers toute la ville. Par exemple, il fallait trouver une fontaine ou des bouts de papier, cachés dans l'herbe, indiquant la suite du parcours. Avec trois petits de Gonfreville et Frédéric un animateur de la colo, les petits sahraouis, partis en 7ème position, sont arrivés 2èmes. Ils ont gagné des tee-shirts et des lunettes de soleil.

Et les contacts entre Français et

**Plate-forme
solidarité
avec le peuple
sahraoui**

**tour de France 1995
des enfants
saharouis**

Plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui

Sahraouis, comment ça se passait ?

Hajir : ils n'ont pas tellement besoin de parler la même langue ... Ils se comprennent par gestes ou en jouant. Les garçons chahutent, se courent après ou se prennent la casquette. Les filles sont plus tranquilles, elles chantent et elles jouent à des jeux de société... Evidemment, la facilité des petits sahraouis à chanter et danser, au cours des veillées, étonnent complètement leurs copains de France...

Et quel était ton rôle, en tant qu'interprète ?

Hajir : nous sommes plusieurs de Mantes ou de la banlieue (El Ghali, Najim ...), à faire ce travail assez utile car notre langue est très différente du Marocain et de l'Algérien, que pourraient parler des "beurs" comme accompagnateurs. Je réglais donc les petits problèmes quotidiens ou d'organisation entre moniteurs et vacanciers. Et quand ils ont été "en famille" à Gonfreville ou aux Ulis, les enfants du désert ont très vite appris à se servir du téléphone et ils m'appelaient là où j'étais hébergée. Ca a pas mal fonctionné le téléphone !

Une fois, comme certains étaient très tristes et pleuraient vraiment, je suis allée coucher près d'eux, dans leur famille ...

À ton avis quel bénéfice retirent-ils du séjour ?

Hajir : beaucoup de choses précieuses. Ca serait trop long. La découverte des fleurs, des arbres, de la pluie, de l'herbe, de la mer. C'était extraordinaire la mer, à Saint-Malo, avec les Jeannettes : les filles attendaient de voir, restaient assises au bord de l'eau. Les garçons plongeaient dedans directement, comme des fous ... Ils ont vu aussi le métro, les immeubles, des choses si différentes de ce qu'ils voient là-bas. Et puis ils ont vécu autrement ...

Et toi, qu'est-ce que tu en retires ?

Hajir : d'abord la chance de ne pas oublier ma langue, le hassania, de la parler avec d'autres que mes parents. Et puis de nouvelles amies comme mes copines de Gonfreville : Karidia, la francoivoirienne et Hélène la Normande. On ne pouvait plus se quitter...

**Propos recueillis
par Yvan CHARON**

Loon-Plage les éclaireurs



Quelques éclaireurs de Loon-Plage entourent Cheik, jeune sahraoui de Bir Enzarane, qui vient de s'engager dans la promesse scoute : Cheik porte le foulard des "Albatros", éclaireurs de Loon-Plage ...



Réception à la mairie de Toulouse en présence de Baba Sayed, ce mois de juin 1995, d'un groupe d'enfants sahraouis accueillis par les habitants et les enseignants du quartier des "Pradettes". Le maire-adjoint chargé des relations internationales, présent, s'est félicité de l'engagement de sa ville dans ce projet d'amitié entre les peuples.

Toulouse *"les pradettes"*

Armand Guillotin est mort. Sa place est avec les enfants sahraouis.

NOUS avons appris, au mois d'août dernier, le décès de l'un des amis les plus efficaces du peuple sahraoui. Armand Guillotin nous a quittés trop tôt. Après avoir été un grand résistant, il avait très vite choisi d'être au côté des peuples en lutte pour leur autodétermination. C'est ainsi qu'il était devenu un des dirigeants de notre association, dans le département du Val de Marne. Il fut de ceux qui se dévouèrent sans compter, pour recevoir les enfants sahraouis en France. Chacun connaissait ses interventions réfléchies et ses propositions d'action toujours pertinentes lors des Conseils d'administration. Chef d'établissement en retraite, il était Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre pour son action dans la Résistance. J'étais de ses amis et cette amitié était pour moi un véritable bonheur. Comme je l'ai indiqué à son épouse au moment de ses funérailles, Armand demeurera comme un exemple dans notre souvenir et dans celui de tous les sahraouis qui l'ont connu. Adieu, Armand ...

Francis JACOB

Peut-être une caravane d'un autre type ?

LES Eclaireurs de Loon-Plage regrettent que chaque été la plate-forme ait des difficultés à médiatiser au niveau national l'accueil des enfants sahraouis. Ils sont à la recherche d'une idée qui relierait davantage les accueils entre eux. Une caravane d'un autre type, une animation commune à tous les groupes d'enfants. Ils y travaillent activement.

VITRY . UFF (Union des Femmes Françaises)

FIDÈLE à sa tradition de solidarité envers le Peuple Sahraoui, l'UFF de Vitry, mettant à profit le séjour des enfants sahraouis en centre de vacances (accueillis par VVL et plusieurs villes du Val de Marne), a offert vêtements et matériel scolaire, et a aussi équipé un groupe de 12 jeunes.

Depuis de nombreuses années, des familles de Vitry mettent de côté tout au long de l'année des vêtements, chaussures, du tissu, et tout ce matériel collecté avec patience et attention est destiné aux enfants et à leurs familles, qui viennent chaque été dans le Val de Marne.

une caravane d'un autre type

Plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui

Actualité caravane

APAPS

Albi

Pharmaciens sans frontières

Secours populaire

Gonfreville l'Orcher

Que devient le projet caravane ?

SUITE à la délégation des 105 d'octobre 94 (voir Sahara Info n° janvier-avril), un grand projet de caravane de véhicules et de matériel, destiné à équiper l'internat du 9 juin, est en préparation depuis 6 mois. Beaucoup espéraient partir en novembre 95. Difficile. L'année 96 nous sera plus favorable et nous fêterons ainsi dignement avec nos amis sahraouis les 20 ans de la RASD.

Le projet s'articule principalement autour des villes jumelées et amies, des associations relais.

Mais les adhérents même un peu isolés doivent se sentir concernés et peuvent nous aider pour la collecte de matériel scolaire, vêtements, la recherche de véhicules, etc.

Ne manquez pas de vous adresser par courrier à la Boîte Postale. Prochaine réunion de préparation de la caravane le 21 octobre 1995.

Nous ferons suivre aux responsables des commissions - matériel, véhicules - de la plate-forme solidarité.

APAPS - Palaiseau

DEPUIS son retour de la délégation des 105, l'APAPS, association palaisienne de soutien au Peuple Sahraoui n'a pas chômé. Très motivés par l'organisation de la caravane, ils ont organisé en mai un très beau concert avec groupes rock, afro, etc, largement apprécié par les jeunes de Palaiseau, qui ont répondu nombreux (250 entrées payantes). Le camion avec le bénéfice de ce concert n'est pas encore complet mais il est déjà bien amorcé.

Un mois plus tard en juin, un repas suivi du film réalisé par l'APAPS en octobre et un débat réunissait une cinquantaine de personnes, toujours au bénéfice de la caravane.

En préparation pour 1996 un **concert salle des fêtes de Palaiseau, le 19 janvier à 20 h 30**, avec plusieurs groupes de musique. Retenez dès à présent vos places.

Gonfreville l'Orcher

LE comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher est depuis 93, date de la signature du contrat, à la recherche de solutions originales pour informer les habitants de Gonfreville sur la situation au Sahara, mobiliser pour préparer l'accueil des enfants, la caravane.

Expos, débats, repas dansants et costumés ont ponctué cette année 1995, qui va se terminer le **samedi 18 novembre 1995** par une soirée cabaret avec au programme animations musicales, projection du film réalisé par le comité, tombola, chacun des convives devant se présenter à la soirée habillé aux couleurs sahraouies !

Des lieux de collecte pour la caravane

. AU MANS : l'association Pharmaciens sans Frontières est partie prenante de la préparation de la caravane pour la collecte de médicaments

. En Val de Marne : une équipe mixte Secours Populaire-Association des Amis de la RASD collecte des médicaments

. Dans le Calvados : le comité du Secours Populaire et comité de la Fondation France-Libertés collectent "en grand" des vêtements.

Albi

CE vendredi 10 mars 1995, plus de 150 albigeois se retrouvaient dans la salle de la Ferme Prat Graussal, pour une conférence-débat sur le Sahara Occidental. En présence de plusieurs élus de la ville d'Albi et du maire, de responsables associatifs Messieurs Magot et Assier, présents à la délégation des 105, ont présenté un très émouvant montage-diapos et un film vidéo les mieux capables d'évoquer la situation des campements de réfugiés.

M. Baba Sayed, représentant le Front Polisario et Mme Régine Villemont, secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD, ont animé le débat qui a suivi, qui a entre autres débouché sur la présentation d'un généreux projet humanitaire, l'organisation d'une caravane de véhicules et de matériel, pour rééquiper un internat de 2 000 élèves, fortement endommagé par les inondations d'octobre. L'association albigeoise de soutien aux sahraouis, le comité de jumelage de la ville et de nombreux participants à la soirée se sont déclarés partie prenante de ce projet et ont commencé à s'organiser pour le mener à bien.

Le Mans

JANVIER 1995, de retour de la délégation des 105, le groupe manceau et le comité de jumelage présentent, à la salle des concerts, un montage diapositives.

Avril 95 : un concert lyrique, à l'initiative du Palais des Congrès et de la Culture du Mans (PCC) et du comité de jumelage, était donné grâce à la généreuse participation de Cécile Besnard, cantatrice soprano, entourée de deux autres artistes lyriques, qui ont bien voulu répondre à sa sollicitation.

Selon la presse locale (Ouest-France 10/04/95), "Cécile Besnard, grâce à la justesse de son ton et la clarté de sa diction a enchanté le public".

Près de 200 personnes assistaient à cette soirée, dont le produit est destiné à équiper la future caravane à destination des camps de réfugiés sahraouis.

Pour vos cadeaux de fin d'année
le très beau livre de photos

"Sahraouis"

Alain SZCZUCZYNSKI

éditions HARMATTAN - 140 F.

À paraître
en novembre 1995

Martine de Froberville

Sahara Occidental LA CONFIANCE PERDUE



L'impartialité de l'ONU à l'épreuve

L'HARMATTAN

Rezé - Saint-Nazaire

LOURDE charge en Loire-Atlantique comme dans la Sarthe que d'être attentifs, tant d'un point de vue humain que pédagogique, aux étudiants sahraouis présents en France.

A Rezé, l'organisation d'une formation supplémentaire pour Ghalia, qui prépare une école d'infirmière et réalise les engagements de la ville dans le domaine de la santé et mobilise de nombreux adhérents.

A St-Nazaire, la ville et les amis de l'Association sont également à proximité de "leurs étudiants" et leur sont devenus bien indispensables.

En préparation à Rezé une soirée-débat le 19 janvier 1996

Pour vos vœux 1996
des cartes postales éditées
par le comité de jumelage du Mans.
☎ 43 47 47 47

"Le dragon de TAWAL"

la journée d'un enfant
dans les camps de réfugiés.

Enfants Réfugiés du Monde
☎ 48 59 60 29



Le Mans Rezé - Saint-Nazaire

d'autres initiatives

"les kilomètres soleil" avec les guides de France

UFF

Le Havre AFASPA

Mosaïques

LES GUIDES de France avec l'appui de l'association des bibliothécaires ont présenté un projet-formation de bibliothécaires sahraouis et équipement en matériel éducatif de l'internat du 9 juin, qui a reçu l'agrément de la campagne km-Soleil du Secours Catholique.

De quoi s'agit-il ? Chaque année, au moment du Carême (février-mars) le Secours Catholique s'appuyant sur de nombreuses associations du scoutisme, de jeunesse, sur les groupes de catéchèse, propose aux enfants une sensibilisation-action aux problèmes du monde, aux différences culturelles ... Les enfants sont invités à découvrir un autre pays, une autre culture et à s'organiser pour mener à bien des collectes destinées à financer un projet en France ou à l'étranger.

Chaque année, cinq projets sont retenus. En 1996 le Sahara Occidental a été choisi comme thème de sensibilisation avec quatre autres sujets (France, Roumanie, Inde, Equateur). C'est un très beau succès pour les Guides de France qui ont été à l'initiative de la proposition et ont rendu possible sa réussite.

Les relais locaux de la plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui, les adhérents de l'association peuvent sans doute trouver toute leur place dans cette généreuse initiative comme personnes-ressources, et éventuellement proposer au Secours Catholique de leur région informations, documents, photos si certains groupes d'enfants sollicités par la campagne km-Soleil choisissent le sujet du Sahara Occidental.



Dessin extrait du journal "Mosaïques".

Union des Femmes Françaises

SUITE à la délégation des 105, Eliane Brochard et l'UFF de Vitry ont organisé une rencontre-débat au foyer culturel de la Meunière à Vitry. L'après-midi a commencé par la projection du film "Goulili, ma soeur", suivie du compte-rendu de voyage de notre amie Eliane. Autour de gâteaux et de thé, cette rencontre a permis des échanges très chaleureux.

Le 18 novembre prochain, la rencontre d'Automne à Vitry accueillera une information sur les femmes sahraouies, présentée par l'UFF.



Dessin extrait du journal "Mosaïques".

Le Havre

EN ce début d'année 1995, l'AFASPA a organisé au Havre, dans le cadre du cycle de conférences de l'université nouvelle, en présence de Baba Sayed, représentant du Front Polisario en France et de Claude Bontemps, juriste, une conférence sur la situation au Sahara Occidental.



Le front POLISARIO à la fête de l'Humanité.

vie de l'association



Une foule nombreuse se pressait au vernissage de la très belle expo-photos, présentée à l'Espace Harmattan le 22 février 1995. 5 photographes : François Decaen, Alain Kaiser, Maurice Muller, Alain Szczuczynski, Hugues de Würstemberger, venus d'horizons divers, auxquels s'était joint le jeune Renaud Toutain de Gonfreville l'Orcher, nous ont fait partager avec des photos essentiellement noir et blanc leur regard sur les campements sahraouis. Portraits, paysages, instants volés de la vie, toutes ces images retenues disent la dignité d'un peuple.

Autour d'un buffet préparé par des amies algériennes, nous avons fêté avec les photographes présents, de nombreuses personnalités, le 19ème anniversaire de la proclamation de la RASD.

Le Mans

EN MARS 95 : expédition vers les campements via les ports de Caen et d'Oran, d'un gros matériel agricole - tracteur, remorque, charrue, semences, pièces détachées - destiné à équiper les 18 ha de maraîchage d'El Aioun. Autour de Louis Chaudet, exploitant agricole à St Jean d'Assé, voisins, parents, amis se sont organisés pour trouver le matériel au meilleur prix, le conditionner, le réparer, et enfin l'expédier vers Caen. A noter que ce projet est soutenu financièrement par le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

En mars 95 : expo-photo d'Alain Szczuczynski et expo d'artisanat dans les locaux du comité d'entreprise Renault. A cette occasion, nous avons retrouvé nos amis du théâtre de l'Enfumeriaie, qui ont rattrapé très vite les accents de 1986 et des contes du désert.

Le secrétaire du comité d'entreprise était présent, entouré de personnalités locales.

Assemblée générale de L'AARASD - 24 juin 1995 Rapport d'activité

IL Y A sans doute obligation statutaire à tenir chaque année une assemblée générale, et dans tous les cas sagesse à prendre le temps de s'arrêter pour faire le point du travail et du fonctionnement et définir les orientations à venir.

Ces deux années ne sont pas faciles à apprécier. L'Association des Amis de la RASD commence à récolter quelques fruits du travail dont nous avons fait un premier bilan en 1993, mais la situation politique est si périlleuse pour les Sahraouis, blocage du Plan de Paix, du fait de l'impuissance des Nations-Unies, elle-même liée à l'absence de volonté politique des grandes puissances membres du Conseil de Sécurité, que les quelques avancées nous semblent toujours en deçà du nécessaire.

Nous avons en 1993 insisté sur l'urgence de l'information. En effet, depuis de nombreuses années, la question du Sahara Occidental n'est plus vraiment d'actualité en France. Pas assez spectaculaire pour soulever l'intérêt massif de l'opinion, mais trop sensible pour la ma-

Le Mans

porité de la classe politique qui ne veut pas déplaire au Maroc et pour des médias sous le charme de la mamounia.

Le travail essentiel reste donc celui d'informer, d'alerter, et ce dans toutes les directions possibles sans exclusive, le dénominateur commun étant le respect du droit des peuples comme de celui des hommes.

Le Peuple Sahraoui et le Front Polisario nous y aident beaucoup, tant depuis 20 ans leur détermination, leur courage mais aussi leur clairvoyance politique n'ont jamais faibli.

Cependant, les difficultés persistantes que connaissent beaucoup de français, et en particulier les jeunes, rendent les solidarités bien moins évidentes, et en même temps se perd la mémoire d'une lutte de libération comme celle du Peuple Sahraoui.

La mise en place de la Plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui, en juin 1993, représente désormais un lien de coordination et de travail qui peut rassembler, stimuler toutes les initiatives possibles en faveur de l'information, du soutien politique, humanitaire, culturel, au Peuple Sahraoui.

L'Association y joue tout son rôle : l'organisation d'une délégation-charter en novembre 1994, en attendant la caravane de novembre prochain, témoigne de son importance.

Il faut tout d'abord se pencher sur notre propre association et en examiner le fonctionnement ces deux dernières années. Le négatif pour commencer.

Nous n'avons pas réussi, comme déjà nous le constatons en 1993, à donner assez de place au CA. A cela des explications: dispersion à Paris et en province de nombreux administrateurs, souvent accaparés par d'autres engagements, décalage entre certains administrateurs et le renouvellement de nouveaux adhérents.

Par contre, le bureau fonctionne de mieux en mieux, se réunit très régulièrement, et des commissions de travail (femmes, droits de l'homme...) équilibrent bien les responsabilités de chacun.

Les relais locaux, points d'appui à l'information, à l'accueil des enfants, etc sont plus nombreux, organisés de manière souple suivant les conditions locales et se retrouvent soit dans l'association, soit dans la plate-forme solidarité.

Les villes jumelées ou en lien de parrainage y jouent le rôle principal. Il faut à ce propos saluer celui de Gonfreville l'Orcher avec J'Refia, signé en décembre 1993, et le contrat de parrainage entre Palaiseau et Boujoudour, scellé en octobre dernier, accompagné de la création de l'APAPS.

Il faut enfin souligner la bonne santé de l'association qui, en deux années, a doublé le nombre de ses adhérents ; les nombreuses adhésions 95 démontrant bien les engagements confirmés ou pris en 93 et 94. Autre nouveauté, nous avons cette année embauché une secrétaire à mi-temps, qui jusqu'à présent nous aidait de manière bénévole.

Ce premier volet ne peut se conclure sans insister sur l'importance et la qualité de notre coopération avec la Représentation du Front Polisario en France.

Toutes les avancées enregistrées n'ont été possibles que parce que cette étroite et confiante coopération a existé. Il faut également se féliciter de l'ancienneté de la présence en France de Baba Sayed, en ce qu'elle représente : une permanence d'orientations politiques et d'axes de travail clairement définis ; une grande intelligence des enjeux et des embûches propres à la situation politique de la France.

C'est une singulière histoire pour les quelques-uns qui travaillent étroitement dans cette association, que de cheminer ainsi aux côtés d'un peuple depuis tant d'années, en restant toujours fidèles aux principes et aux valeurs qui, dès le départ, ont inspiré sa lutte.

Le bilan des initiatives prises par l'Association, des projets menés à bien, n'est pas négligeable !

Le travail régulier d'information à travers les canaux tels que bulletin, organisations humanitaires, interventions auprès des autorités françaises, nous prend beaucoup de temps et d'attention. Les résultats immédiats ne sont pas toujours perceptibles et souvent décevants mais cette présence régulière, tenace, nous a permis de progressivement favoriser un réseau de relations et de confiance sur lequel, avec le Front Polisario, nous pouvons désormais nous appuyer.

Plusieurs rendez-vous importants ont permis de cristalliser cette présence régulière.

Ainsi, le colloque "Femmes Sahraouies, présent et avenir", organisé au Sénat en octobre 93 avec la Fondation France-Libertés, a permis de rassembler autour de personnalités comme Madame Mitterrand et Madame Khadija Hamdi Abdelazziz, plus d'une centaine de personnes. Cette réunion a favorisé la création d'un comité de suivi - Femmes - qui, avec l'aide du FAS, a mis en place un premier programme d'équipement culturel et prépare un autre rendez-vous à Strasbourg, avec l'appui des parlementaires de l'intergroupe.

Ainsi, une conférence-débat à l'initia-

tive du comité sur le Sahara Occidental, a réuni journalistes et hommes politiques en juillet 1993.

Les missions au Sahara Occidental sont également des rendez-vous importants qui, par le contact direct avec les campements de réfugiés, permettent une prise de conscience radicale.

Voyages d'élus et de représentants d'associations de jeunesse en 1994, voyage d'étude en mars dernier conduite par le Professeur Monod, délégation-charter de 105 personnes en novembre 1995, mission reportage réalisée par un journaliste pour préparer le voyage des enfants. La délégation appelée désormais "délégation des 105" a pris en 1994 un relief particulier, compte-tenu de son importance numérique et des circonstances dramatiques (inondations d'El Aioun) dans lesquelles elle s'est trouvée.

L'accueil des enfants sahraouis, coordonné par la plate-forme solidarité, est toujours le moment fort du soutien en France. Nos capacités sont malheureusement bien modestes au regard des accueils en Espagne ou en Italie, mais il reste que les enfants sahraouis sont toujours le meilleur sésame de leur peuple.

A noter en août-septembre 94, la mission réalisée par Mohamed Salem, responsable UJSARIO auprès des villes et associations de jeunesse, qui nous a permis de fructueux contacts.

Il faut à ce propos souligner l'engagement des Guides de France qui accueillent cette année trois groupes dans leurs rondes de Jeannettes. La présence des Francas, de la JPA dans la délégation des 105, leur attention à l'accueil des enfants, aux formations de stagiaires, sont des atouts précieux. De même la grande fidélité et l'engagement d'organisations comme le Secours Populaire ou VVL sont indispensables à la réussite des séjours des enfants.

La logistique principale : prise en charge des voyages, hébergement, entretien, suivi santé pour chaque groupe, est bien sûr assurée par le réseau des villes amies et jumelées.

L'actualité la plus récente, condamnation de 8 jeunes sahraouis à des peines de 20 ans de prison, le 21 juin, pour avoir manifesté pacifiquement à El Aioun, nous rappelle l'urgence de la défense des droits de l'homme au Sahara Occidental, occupé par le Maroc.

Depuis deux années, le bureau des droits de l'homme de Genève coordonne l'information, gère pour l'Europe le parrainage des disparus sahraouis. Là encore les adhérents, sympathisants, ont répondu puisque plus de 100 personnes parrainent dans ce cadre des disparus sahraouis.

(Suite page 27)

Les liens sont devenus plus étroits avec les associations de défense des droits de l'homme, avec les CLCRM, le comité des parrains et marraines, avec l'association SOLMA (Solidarité avec les mères de la Place de Mai). Des rencontres, des discussions ont eu lieu, en étroite concertation avec l'AFAPREDESA. Beaucoup d'initiatives communes restent à prendre. Ce sera un de nos dossiers importants à venir, d'autant plus que l'injustice et l'arbitraire règnent toujours au Sahara occupé, en dépit de la présence des observateurs de la MINURSO, et font réellement douter de la capacité des Nations-Unies à imposer une solution juste et équitable pour le Peuple Sahraoui.

Directement en liaison avec les campements sahraouis, nous poursuivons le travail de coopération entamé depuis 1990.

Dans le domaine de la formation, nous terminons cette année le programme commencé en 1991, de formation d'institutrices de maternelle, à l'IUFM du Mans. Chaque année, deux stagiaires ont été formées, sur une période de 18 mois. En même temps, une quinzaine d'étudiants suivent depuis trois ans une formation universitaire scientifique. En ce domaine, les difficultés sont plus grandes car il s'agit de formations diplômantes et non pas seulement qualifiantes, comme dans le cadre de l'IUFM, et l'exigence universitaire est telle que les étudiants, malgré un gros travail et une belle assiduité, peinent à atteindre le niveau exigé.

Enfin, un important programme agricole a démarré depuis l'an dernier, pour aider au défrichage et à l'équipement d'un périmètre de 18 ha de maraichage.

Ce programme, appuyé par le CCFD et la Fondation France-Libertés, a bénéficié de l'aide financière des Affaires Etrangères et a été déposé auprès de l'Europe.

C'est pour nous une réelle fierté que de pouvoir, contribuer à un peu de mieux être des campements. Le travail réalisé par les femmes et les paysans sahraouis est considérable. Il faut à ce propos remercier notre "expert agricole", Henri Chaudet, initiateur du projet, et qui a été jusqu'à mobiliser sa famille et son village, pour rassembler du matériel agricole de bonne qualité, parvenu aux campements en mars dernier.

Au retour de la délégation des 105, en novembre 94, nous vous avons alerté sur la gravité des inondations. Des villes, des adhérents ont répondu à cet appel. Cela nous a permis d'adresser au Croissant Rouge Sahraoui près de 60 000 F de dons. Collecte modeste certes, qui a permis de rééquiper El Aioun en réchauds et matériel de cuisine, qui témoigne de la réelle solidarité de bien de nos adhérents.

R. V.

À vos stylos !

LE DÉPLACEMENT officiel de Hassan II pour la fin du mois de novembre en France semble se confirmer. Aussi, ne manquez pas dès réception de ce journal de vous adresser à vos élus, au Ministre des Affaires Etrangères, au Président de la République, dès que la visite d'Hassan II sera avérée.

Courrier proposé :

Madame ..., Monsieur ...,

Nous venons d'apprendre la prochaine visite officielle en France du roi du Maroc Hassan II.

S'il nous semble tout à fait légitime que la France entretienne de bons rapports avec ses voisins les plus proches du bassin méditerranéen, nous tenons, à l'occasion de ce déplacement, à vous faire part de nos plus vives inquiétudes quant à l'application du Plan de Paix au Sahara Occidental, en panne depuis 1992, et à la grave situation de répression qui pèse sur les populations civiles sahraouies, du fait des autorités marocaines d'occupation.

La politique française qui, jusqu'à présent, a soutenu et pris parti pour les thèses marocaines, n'a servi à rien sinon à compliquer davantage le problème empoisonnant les relations entre les différentes composantes du Maghreb, région à laquelle notre pays est lié par des rapports tant historiques qu'humains et culturels.

La France ne devrait-elle pas plutôt affirmer sa neutralité et son impartialité dans ce conflit et ainsi développer une politique courageuse qui ne cède pas au strict droit du plus fort, mais s'emploie activement à faire respecter le droit des peuples comme celui des hommes.

Souhaitant très vivement retenir toute votre attention, nous vous prions (je vous prie) de croire, Madame ..., Monsieur ..., en l'expression de notre très haute considération.

vie de l'association

À propos d'un départ ...

À l'occasion du rapport d'activité présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale en juin dernier, je me félicitais de la longue présence du Représentant du Front Polisario avec lequel, sept années durant, en étroite coopération et en nous appuyant sur de multiples partenaires, nous avons essayé au mieux de dire et de réclamer le droit et la justice pour le Peuple Sahraoui.

Le nouveau gouvernement de la RASD, issu du 9ème Congrès, a souhaité largement renouveler les affectations de ses représentants à l'étranger, et ainsi impulser un nouvel élan à sa diplomatie. Nous souhaitons vivement que ces changements portent tous leurs fruits.

Cependant, alors que Baba Sayed se prépare à rejoindre Genève, son nouveau poste, je voudrais au nom de l'Association des Amis de la RASD, lui dire notre admiration pour sa clairvoyance et son intelligence de la situation politique française, qui lui ont permis avec de très faibles moyens et dans des conditions toujours difficiles, d'assurer au Front Polisario un poids et une dimension jusqu'alors jamais atteints. Chaque centimètre gagné, d'intérêt, de reconnaissance, tant auprès des forces politiques, associatives que de la presse, le fut au prix d'une présence continue, d'une conviction élevée du droit et du destin historique du Peuple Sahraoui et du Front Polisario.

Je suis sûre que beaucoup d'entre nous regretteront sa présence loyale et chaleureuse, expression forte des valeurs de son peuple.

Bienvenue à Fadel Ismaïl, que certains dans l'association connaissent bien, qui nous l'espérons poursuivra avec enthousiasme le chemin commun du Front Polisario et de l'Association des Amis de la RASD, vieux désormais de 20 ans.

R. V.

(Suite de la page 2)

ministre marocain de l'intérieur chargé du référendum. Celui-ci réaffirme l'intention du Maroc d'exiger l'identification de toutes les personnes désirant participer au référendum (donc aussi des 100 000 résidant au Maroc).

29/06/1995 Nouvelles manifestations au Sahara Occidental occupé

30/06/1995 Résolution du Conseil de Sécurité
Cette résolution, présentée par 9 pays et approuvée à l'unanimité, "réaffirme sa volonté qu'un référendum libre, régulier et impartial d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental soit tenu sans plus tarder.

9/07/1995 Hassan II a réduit les peines des huit jeunes Sahraouis à un an d'emprisonnement. La veille le ministre de l'information de la RASD annonçait qu'une femme de 50 ans avait été arrêtée, qu'un responsable de la municipalité d'El Aioun avait été retrouvé égorgé.

9/07/1995 Reprise de la participation sahraouie aux travaux de la Commission d'identification, mais le Secrétariat National du Front Polisario estime "inacceptable la participation de populations de substitution, comme tend à le faire admettre la puissance occupante, dont la dernière initiative vise à inscrire 100 000 de ses nationaux sur les listes électorales". Enfin il "exige que les Nations-Unies contrôlent les frontières internationales du territoire".

13/07/1995 Voyage de Jacques Chirac au Maroc. Dans son discours prononcé à Rabat, il se dit favorable à une solution juste et durable au Sahara Occidental.

13/07/1995 Résolution du parlement européen demandant la mise en liberté inconditionnelles des 8 sahraouis.

15/07/1995 La 5ème commission de l'Assemblée générale des Nations-Unies, a approuvé le budget de 50 millions de \$ de la MINURSO pour la période du 1.12.94 au 30.09.95.

4/08/1995 Selon le ministre de l'intérieur marocain Driss Basri, le Maroc va ouvrir la semaine

prochaine 40 centres d'enregistrement (13 au Sahara Occidental et 27 au Maroc), afin d'accélérer le processus référendaire. D'autres centres devraient s'ouvrir dans les ambassades marocaines à l'étranger. Le Maroc aurait en tout déposé 271 000 demandes d'identification. Pour mémoire, sur les 235 demandes reçues par l'ONU, 32 000 émanent des camps de réfugiés, 82 000 du territoire, 23 000 ailleurs (Mauritanie ...) plus 100 000 émanant de candidats résidant au Maroc. Le nouveau chiffre avancé par Basri signifierait donc qu'il s'agit désormais de près de 200 000 demandes de candidats résidant au Maroc.

4/08/1995 Afrique du Sud, RASD et Maroc
David Beresford dans le Guardian (Johannesburg) écrit que le Front Polisario s'est plaint auprès de la commission des affaires étrangères du parlement sud-africain, du retard que prend la reconnaissance de la RASD, promise par Nelson Mandela. Selon le journaliste ce retard serait dû aux pressions exercées sur Thabo Mbeki (vice-président et successeur probable de Mandela) par le gouvernement marocain, qui aurait apporté un important soutien financier à l'ANC.

17/08/1995 Un communiqué du Ministère de l'Information de la RASD annonce la reconnaissance de la RASD par l'Afrique du Sud (76ème pays).

19/08/1995 Neuvième congrès du Front Polisario

30/08/1995 Une délégation de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, forte de dix membres, participe à la Conférence mondiale des femmes à Beijing, aussi bien dans le cadre du Forum des ONG que de la Conférence officielle des Nations-Unies.

31/08/1995 Signature par l'UE et le Maroc d'un accord d'aide financière à l'agriculture de 66,4 millions d'euros.

8/09/1995 Rapport du secrétaire général.
M. Boutros Ghali reprend les principaux événements qui ont eu lieu depuis son dernier rapport (19/05/95), l'essentiel tournant autour des difficultés de l'identification.

- La question des 100 000 personnes résidant au Maroc.

- Le refus du Front Polisario de participer à l'identification de certains groupes tribaux dont la plupart des membres résident au Maroc.

- La décision du Maroc d'ouvrir des centres d'enregistrement.

Point au 8/09/95 sur l'identification : 53 000 personnes ont été identifiées, soit 40 % des candidats résidant sur les territoires et 51 % résidant dans les campements.

Déception du secrétaire général qui indique que le processus ne peut se poursuivre indéfiniment, tout en reconnaissant que le retrait aurait de graves conséquences.

19/09/1995 Intervention de Human Right Watch auprès du Conseil de sécurité.

Cette organisation américaine s'est rendue sur place (après le rapport de F. Ruddy) et a constaté une surveillance constante de la MINURSO par les marocains. Elle demande à l'ONU d'élargir le mandat de la MINURSO, afin d'assurer un référendum libre, honnête, transparent.

22/09/1995 Résolution du Conseil de Sécurité
Dans cette résolution, adoptée à l'unanimité, le Conseil note que, pour progresser, les deux parties doivent avoir une vision de la période post-référendaire. Il regrette le retard occasionné par la demande marocaine, visant à l'inscription de 100 000 personnes, comme le refus du Polisario de participer à l'identification de certains groupes tribaux, et exprime sa déception devant les progrès insuffisants du plan de paix. Il proroge de 4 mois le mandat de la MINURSO.

8/10/1995 Le Président de la RASD intervient auprès de l'ONU et de l'OUA, pour dénoncer la visite annoncée du roi du Maroc à El Aioun le 6 novembre prochain, dans le but de "fêter" les 20 ans de la Marche Verte. Il considère que l'exécution d'un tel projet constituera un acte de guerre "qui pourrait réduire à néant tous les efforts entrepris jusqu'ici, dans le cadre de la mise en application du plan de règlement". Il en appelle à la fermeté du Conseil de Sécurité pour contraindre le Maroc à se conformer à la volonté de la Communauté internationale.

ADHÉSION 96

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____

Cotisation et abonnement à Sahara Info : 100 F.
Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région. Pour le savoir, n'hésitez pas à nous contacter.

Qui est derrière Sahara Info ?

Présidence de l'Association

M. Barbier
C. Bontemps
C. Pistre
J. Rouxin
R. Vizet

Président : F. Jacob

Secrétaire générale :

R. Villemont

Comité de rédaction du n° 94

R. Villemont
Y. Charon
C. Duchastelle
E. Muller
M. Urban
C. Pilette
B. Marais